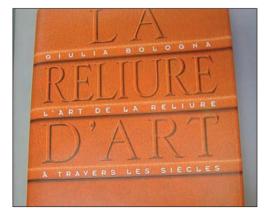
# INFORMATEUR

Corse Nouvelle www.corse-information.info



à publier les annonces judiciaires et légales Hebdomadaire régional habilité





Journal du 4 au 10 juin 2010 - N° 6317 - 59ème année

#### SAVOIR-FAIRE

Le métier de relieur vu par les élèves-reporters de 3<sup>ème</sup> DP 6 du collège Saint Joseph



#### USIQUE

Du 10 au 15 juin, le 23 ème Festival de Jazz de Calvi fait la part belle aux grandes formations



Première édition, les 4 et 5 juin, du Festival des plateaux de l'humour, à Erbalunga

# 10<sup>èmes</sup> Rencontres interculturelles du collège de la Casinca

Durant une semaine, les collégiens casincais ont vécu au rythme des traditionnelles rencontres interculturelles du collège de la Casinca (RICCA) dont c'était la dixième édition. Et pour la plus grande satisfaction de l'équipe pédagogique réunieautour du principal Denis Muselli, ce rendez-vous a une nouvelle fois suscité l'adhésion des élèves qui ont adhéré avec enthousiasme au programme proposé, dans toute sa diversité.

'est donc une tradition respectée depuis dix ans au **collège de la Casinca**, que ces rencontres interculturelles qui favorisent les liens sociaux et familiaux, par le décloisonnement, lequel fait de la perception des différences une richesse.

C'est par la projection, au cinéma **Le Studio** à **Bastia**, du grand film humaniste de **Delmer Daves** sur le rapprochement des cultures, «*La flèche brisée*», que le programme **RICCA** du collège a débuté. Une entrée en matière rêvée, apte à plonger les collégiens dans le vif du sujet, ce western américain sorti en 1950, ayant été un des premiers westerns à réhabiliter l'image des indiens.

Au fil des jours et au gré des différentes matières enseignées, toutes les classes ont eu leur part d'immersion dans cette mosaïque humaine de l'espace méditerranéen, avec en point d'orgue l'atelier de calligraphie et de gastronomie marocaine initié depuis le début des rencontres interculturelles de la Casinca par Azami Idrissi, enseignant de langue et culture arabe, chargé de missions éducatives auprès du consulat du Maroc. Il fait partie des intervenants incontournables de ces rencontres interculturelles. Cette année, il a ouvert la culture méditerranéenne à la poésie, une autre façon de dire...

Par ailleurs, les élèves ont pu suivre l'intervention d'un agent du PNRC sur «U cervu è l'altore», la présentation d'un livret de voyage «Sur les traces... des traces des combattants corses durant les guerres du XXº siècle », une conférence sur l'histoire des Indiens d'Amérique, prendre part à un voyage initiatique au coeur du parfum, s'adonner pour certains à des créations à la manière de la poésie Tang, sur la base d'échanges avec des correspondants chinois, replonger dans l'histoire de l'escadron Alto, découvrir, avec démonstrations, création musicale et chorégraphique, l'art de la fête du Moyen-Age au Baroque, s'initier à apprentissage de danses anciennes, suivre la présentation et l'analyse comparative de différentes espèces d'oiseaux endémiques à la Corse, au bassin méditerranéen et à la Chine, faire un survol culinaire de la Méditerranée et de l'Asie, goûter, entre gastronomie et contes chinois, à nombre des chinoiseries, et apprécier le concert de flûte de pan avec l'artiste Samara ainsi que celui de la chorale collégienne «La clef du bonheur»... Un nom évocateur pour des rencontres interculturelles où différences et similitudes riment avec le bonheur du vivre ensemble.



Le groupe Samasa a dévoilé tous les secrets de la flûte de pan



L'atelier de calligraphie marocaine animé par Idrissi Azami



Dans le réfectoire, le jeune public a été conquis par l'exposé musical du groupe Samasa

# AU SOMMAIRE

D'un mercredi à l'autre : Retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire



#### **INTERVIEW** Le styliste «corso-anglais» Jeremy Bueno, dans la cour des grands, avec des créations haute couture ultra glamour

Marque-page : les nouvelles pistes de lecture données par Marius Muraccioli

# **SAVOIR-FAIRE**

Le métier de relieur selon les élèves de 3<sup>ème</sup> DP6 du collège Saint Joseph de Bastia, devenus reporters le temps d'une interview... à livre ouvert



- Musique: programme alléchant pour le 23ème Festival de Jazz, du 10 au 15 juin, à Calvi
- Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages
- 15 Annonces légales

#### DIRECTION - ADMINISTRATION :

Téléphone: 04 95 32 04 40 - Télécopie: 04 95 32 02 38

REDACTION: Téléphone 04 95 32 89 90

F-mail: redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

www.corse-information.info

#### ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail:al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral [Corse-du-Sud et Haute-Corse] : hors taxes 3,79 € [Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES: Tél. 04 95 32 04 40

#### REDACTION D'AJACCIO:

Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1 E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS: NTI.com/Associu di Stampa Corsa

22, Cours Napoléon – BP 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1 Tél. 06 75 12 93 47

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI

[Téléphone : 04 95 32 89 98]

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION

Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars partielle). Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

# **Entre nous**

#### Par Pierre Bar**toli**



Marie-Jean Vinciquerra

 Marie-Jean Vinciguerra étonnera toujours! Non pas par l'envergure du personnage qu'au fil des ans il a su sculpter dans le domaine de l'art. de l'écriture ou de la culture, avec cette flamboyance le caractérisant aux yeux de beaucoup, mais surtout et avant tout, par l'acuité de ses analyses sociopolitiques d'une Corse dont il connaît les moindres ressorts de l'âme, de l'histoire, de la géographie...

L'homme public n'est pas ordinaire. Il ne peut laisser personne

indifférent! Tour à tour, il étonne, il séduit, il interpelle toujours, maniant l'ironie, l'humour, le paradoxe, pince sans rire, n'entraînant jamais son interlocuteur au ras des pâquerettes.

Marie-Jean Vinciguerra traverse notre époque lourd d'une érudition communicative qui explique cette souplesse d'un mouvement intellectuel ascensionnel porté par la réminiscence de connaissances adaptées à la situation ou à la préoccupation du moment, et servi par la justesse du ton et du verbe.

Son dernier ouvrage, « Chroniques Littéraires », publié par les Editions Alain Piazzola, présente « la Corse à la croisée des XIXème et XX<sup>ème</sup> siècles », avec la touche d'originalité « vinciquerrienne », consistant à ne jamais faire comme les autres.

En effet, en plus des chroniques, fruits de la collaboration de Marie-Jean Vinciguerra aux magazines «Kyrn» et «Corsica», l'auteur offre un véritable « bloc-notes » inséparable du poète, de l'essayiste, du romancier...»

Avec la pertinence toujours actuelle des écrits d'hier, l'auteur entraîne le lecteur dans un passé encore plus lointain pour un aujourd'hui sans concession et un demain se dessinant en filigrane.

Prolifique sans être jamais prolixe, Marie-Jean Vinciguerra donne à la Corse, voix, âme et passion, marquées du sceau de l'authenticité

et de la connaissance.

Un «bloc-notes», véritable coffret d'un trésor que le lecteur découvre page après page, et dont le fil conducteur se tisse à travers « un discours à la fois critique et de

Le lecteur ne sort pas indemne de ces « chroniques » vraies ou fruits de l'imagination créatrice de Marie-Jean Vinciguerra, envahi qu'il est par des sentiments divers, des acquis nouveaux quant à la perception qu'il a de la Corse, avec une soif renouvelée d'en apprendre encore plus...!

# Svegliu d'Isula en concert

Le 8 juin à l'Espace Diamant d'Ajaccio, à 21h



Dans le cadre de la présentation de leur tout nouvel album «Da u dì à I'Essa», les chanteurs et musiciens de **Svegliu d'Isula** se produiront en concert le mardi 8 juin 2010 à l'Espace Diamant d'Ajaccio (Ex-Salle des Congrès). Un magnifique spectacle en perspective, à partir de 21 heures, avec, en première partie, le jeune groupe **Vogulera**. Contact Web: http://www.svegliudisula.com/ D'un mercredi à l'autre / Par Eva Mattei

# <mark>L'a</mark>ctualité insulaire <mark>sur 7 jours</mark>

MERCREDI 26 MAI

## Chantier stoppé

Le préfet de **Haute-Corse**, **Jean-Luc Nevache**, annonce l'arrêt saisonnier du chantier de sécurisation du site de l'**ancienne usine d'amiante de Canari** avec reprise des travaux prévue le 1<sup>er</sup> octobre.

# Patrizia Gattaceca devant le tribunal correctionnel de Paris

A la suite des 4 autres prévenus entendus dans le cadre du procès relatif aux soutiens apportés à **Yvan Colonna** durant sa cavale, **Patrizia Gattaceca** revient sur les faits en tenant sa position initiale, évoquant l'hospitalité envers ce dernier comme un *«geste naturel»* en lieu et place de *«toute allégeance à un réseau supposé»*. Après un réquisitoire implacable du vice-procureur **Alexandre Plantevin**, débouchant pourtant sur une requête de peines de prison exclusivement avec sursis (de 8 mois à 5 ans) à l'encontre des 5 prévenus, les défenseurs de ces derniers prendront à leur tour la parole, dénonçant un réquisitoire entâché d'une *«volonté plus politque que juridique de sanctionner»* et de *«donner une lecon aux indigènes»*. Délibéré attendu le 8 juillet.

# Grève à l'Hôpital d'Ajaccio

A l'appel de la **CGT** et de la **CFDT**, le personnel entame son second jour de grève, réclamant d'autres conditions de travail tandis que la Direction affirme *«ne pas avoir la latitude»* de s'écarter du contrat de retour à l'équilibre financier de l'établissement, établi par les autorités de tutelle. **Vincent Marsla** et **Dominique Noiré**, les deux anciens administrateurs provisoires de l'établissement, partis en février, seront dépêchés en **Corse** par le **Ministère de la Santé**. Un accord sera trouvé le jour suivant, en début de soirée, les négociations aboutissant à l'obtention par les grévistes de 40 emplois à temps plein pour l'année 2010.

## Feuilleton du Caribou à Cagnano

Après le rejet par le **Conseil d'Etat** du pourvoi en cassation de **Maurice Catoni**, les médias locaux font état d'un nouveau rebondissement dans l'affaire du **Caribou**, annonçant que celle-ci sera portée par les défenseurs de l'établissement devant la **Cour Européenne**. Auprès de cette dernière, sera stigmatisée l'attitude de l'**Etat français** qui avait à l'origine (il y a près de 50 ans) accordé à **Maurice Catoni** l'autorisation de procéder à l'extension de son établissement.



# Affaire Polge : l'intéressé parle

Corse-Matin publie un communiqué de l'abbé Polge où l'homme d'église précise notamment qu' au jour de la rédaction du présent communiqué, la congrégation romaine pour le clergé ne s'est toujours pas prononcée sur une sentence définitive quant au recours qu'il a présenté, qu'il reste prêtre du diocèse d'Ajaccio et qu'il n'ira pas à Bordeaux. Et d'ajouter : «La procédure n'est pas terminée et, si nécessaire, un autre recours sera possible auprès du tribunal suprême de la signature apostolique.»

JEUDI 27 MAI

## Le cri de la famille Multedo

Les médias se font l'écho de la démarche engagée par la famille d'Emmanuel Multedo, dont l'assassinat, commis deux ans plus tôt reste non élucidé. La veuve et la mère de la victime, Cécile Multedo et Lucie Desideri, en ont en effet appelé par courrier daté du 22 mai au Président de la république, Nicolas Sarkozy et au Ministre de la Justice, Michèle Alliot-Marie, afin que l'enquête soit relancée et non délaissée au profit d'autres affaires.

# **Manifestation sociale**

A l'appel de l'intersyndicale **CFDT-CGT-FSU-Unsa**, des centaines de manifestants, incluant également des représentants du **STC**, défilent dans les rues de **Bastia** et d'**Ajaccio** pour protester contre le projet gouvernemental de réforme des retraites.

## Réforme de la CTC?

La deuxième session de la nouvelle **Assemblée** est marquée par l'intervention du **Président de l'Exécutif**, **Paul Giacobbi**, qui propose une réforme à la fois administrative et politique de la collectivité, en projetant notamment de réduire les directions administratives de neuf à quatre et de renforcer l'exercice de tutelle de l'**Exécutif** sur les agences et offices. Le rapport, amendé, sera approuvé par 36 voix (groupe majoritaire de gauche et groupe de droite), les 15 élus nationalistes s'abstenant.

# Condamnation pour tentative de vol

Un procès s'ouvre : celui d'**Adrien Chilini**, qui sera reconnu coupable de la tentative de vol perpétrée le 6 avril 2006 à l'agence bastiaise de la **BNP-Paribas** et condamné à 5 ans dont deux avec sursis.



#### VENDREDI 28 MAI

# -Interdit de voyage

Après avoir appris que le **juge Choque**t venait de lui interdire toute sortie du territoire national, alors qu'il projetait de se rendre au **Mexique** pour retrouver sa fille, **Alain Orsoni** organise une conférence de presse à **Ajaccio** pour y dénoncer une *«tentative de pression» : «On m'a interpellé pour faire pression sur mon fils. J'ai l'impression qu'on essaie maintenant de me faire craquer par rapport à ma fille.»* 

# Interpellations pour affaire financière

Après que, le mardi précédent, une série d'interpellations a été conduite, entre autres communes, à **Moltifao**, **Bastia**, **Corte** et **Calvi**, dans le cadre de l'enquête menée sur une affaire d'investissement suspect engageant d'importants capitaux, et après qu'une seule des 15 personnes mises en garde à vue a été transférée à **Marseille**, un mandat d'amener est lancé à l'encontre des **frères Costa**, recherchés pour exploitation illégale de machines à sous, blanchiment d'argent et investissements suspects de capitaux importants dans divers commerces de **Corte**.

#### SAMEDI 29 MAI

#### Découverte macabre

Un homme est retrouvé pendu par un promeneur, dans un endroit isolé en campagne, aux abords de **Porto Pollo**. Le corps de **Sébastien Nouet**, dont la disparition avait été signalée, sera identifié. Le suicide sera confirmé.

# Tournages en Corse

Les médias mettent en lumière le tournage en cours, dans les villages de Coti-Chiavari et Bastelica, du téléfilm «Main basse sur une île», adapté du livre de Jean-Paul Brighelli, «Viande froide» (éditions Ramsay 2003), mis en scène par l'insulaire Antoine Santana et avec, en tête de distribution, le cèlèbre François Berléand. De son côté, la forêt calcinée de Valle Mela (col St Eustache), accueille l'équipe du jeune réalisateur allemand Tim Felhlbaum, pour le tournage du film «2016 La fin de la nuit» parrainé par Roland Emmerich et distribué par la Paramount.

#### SAMEDI 29 MAI

## **Manifestation natio**

250 personnes répondent présentes à l'appel de Corsica Libera, à Porto-Vecchio, pour dénoncer l'incarcération, depuis le 21 mai 2010, d'Olivier Sauli à la prison de Fresnes pour une tentative d'attentat contre une résidence secondaire à Levie en 2007.

#### DIMANCHE 30 MAI

## Fin de Régates

La 8<sup>ème</sup> édition des **Régates Impériales** (sponsorisée par **Schweppes**), ce rendez-vous nautique incontournable réunissant pas moins de 250 marins, 30 bateaux et autant de médias, prend fin dans le **golfe d'Ajaccio**.

#### **LUNDI 31 MAI**

## Découverte historique

Corse-Matin porte à la connaissance de ses lecteurs la mise à jour par Louis Luciani, professeur d'histoire au collège de Luri, d'un fait historique d'envergure remettant en cause 70 ans de certitudes : la déportation d'Ajaccio, en 1942, d'Ignace Schreter, un israléite allemand et communiste dénoncé par le secrétaire général de la préfecture de Corse en place à l'époque, André M., en l'absence du Préfet Paul Balley (plutôt favorable à la cause des Juifs qu'il a toujours cherché à protéger), alors en déplacement sur le continent. Ce déporté aura péri dans le camp de Sobibor.

#### **Aux Assises**

Xavier Luciani, Dominique Pasqualaggi et Sébastien Giudicelli comparaissent aux Assises de Haute-Corse pour «association de malfai-



teurs, vol accompagné ou suivi de violences ayant entraîné la mort». Sur le banc des accusés, on trouve également Nathalie Battesti, complice présumée des faits et Joseph Sabiani, auquel est reproché la «non dénonciation» du crime et le «recel d'armes provenant du vol». Un procès de plus deux semaines s'ouvre ainsi pour tenter de faire la lumière sur un meurtre particulièrement sordide : celui de Joseph Vincensini, commis à Corte le 23 janvier 2005. Le corps décapité de la victime avait été retrouvé deux mois après sa disparition, enveloppé dans le coffre d'une voiture, une dette de jeu étant au centre de cette affaire.

#### MARDI 1ER JUIN

# Interpellations

Sept personnes sont interpellées dans le cadre de l'enquête menée sur l'assassinat de **Jean-Simon Alfonsi**, commis le 2 février 2008 à **Propriano**, la plupart vivant dans la région du **Sartenais-Valinco**.

# Jeremy Bueno

# Un parcours stylé et une réussite sur mesure



Quittant à 18 ans sa Corse natale pour une autre île beaucoup plus vaste - celle de sa mère - Jeremy Bueno a étudié au célèbre London College of Fashion avant de rejoindre Paris et ses grands ateliers de confection, d'abord chez Thierry Mugler, où, en tant qu'assistant, il goûte au prêt à porter, puis, dans l'univers très prisé de la haute couture, en créant sa propre marque. Depuis, ce styliste trentenaire - prononcez «fashion designer» dans la langue de sa mère - brille sur les hauts plateaux : ceux des défilés chic et choc qui accro-

chent le regard et suscitent l'envie. Lauréat 2007 du Concours de jeunes créateurs «Moda Domani», Prix Création Mode de la première édition des Principales de la Création organisée en juin 2008 également dans la capitale, Jeremy investit tous les temps et toutes les matières, pour donner à voir à Paris des collections uniques composées de pièces faites sur mesure dans les règles de l'artisanat de luxe. Des modèles toujours glamour, oscillant entre modernité et romantisme mais jamais coincés entre deux mondes. L'art original du «twisted» (assemblage de rubans) dans lequel il excelle, a contribué à établir la notoriété de cet artiste resté humble, accessible et plus insulaire que jamais, jusque dans ses créations. Rencontre inspirée...



«Aries», Colletion «Signs»,

Jeremy, vous êtes dans le métier ▶ depuis 10 ans. Etes-vous aujourd'hui là où vous vouliez être ?

Quelque part autour... Le milieu de la mode, il faut du temps pour l'apprendre et le comprendre, comme il en a fallu pour savoir où je voulais aller.

▶ On a quand même, vous concernant, l'impression, sans doute à tort, d'un parcours très linéaire. Vous avez sûrement dû rencontrer des obstacles et des embûches depuis votre départ de Corse à 18 ans...

Je préfère parler d'épreuves et de chemins à prendre, nécessaires pour mieux se retourner et retrouver la ligne droite qui vous mènera où vous voulez aller. J'ai eu notamment l'occasion de faire tout autre chose que la création de pièces uniques sur mesure, puisque j'ai travaillé dans la production, ce pour quoi je n'étais pas du tout fait. Mon parcours professionnel n'est pas différent d'un autre mené dans le milieu artistique.

► Vous parvenez quand même à briller là ou d'autres ont du mal à se rendre visibles même sur du long terme. Votre parcours ne contredit pas vraiment l'idée, plus ou moins fondée, que les Corses ne peuvent vraiment réussir qu'ailleurs...

Mon rêve est bel et bien de rentrer en Corse et d'y travailler. J'espère le voir un jour exaucé, même si, évidemment, l'insularité rend ce projet difficile. Et puis, c'est bien connu, le milieu de la mode tend à se limiter aux grandes capitales, surtout lorsqu'on en vient à choisir le créneau qui est le mien.

► Pour compenser, vous rentrez donc souvent en Corse...

Pas assez ! Mais j'y serai avant l'automne, comme chaque année.

► En 2000, vos cagoules incrustées de cristaux avaient amusé la presse anglaise. Par pur hasard, n'y aurait-il pas dans

ces créations inattendues quelque chose d'une résurgence insulaire ?

(Rires) Bien vu ! Il s'agissait en fait de ma collection de fin d'année au London College of Fashion que j'ai présentée après avoir été sélectionné pour la Fashion Week. Cette collection se voulait très corse, ou du moins inspirée par toute la question corse. D'où le choix de la cagoule que j'ai pu glorifier en la transformant en couronne. Mais je vous rassure, il n'y avait aucun message politique à la clé!

La Corse, très présente dans toutes vos créations, avec des collections intitulées notamment «Mon maquis» ou «Fabriqué en exil», n'est pas la seule île à vous inspirer...

Bien que de naissance et de père corse, je suis anglais par ma mère, ce qui m'a poussé

#### PRESSE SOUS LE CHARME

« Une touche Flamboyante aux accents méditerranéens, un côté provoc dans les messages qu'il distille quand il s'inspire des traditions de l'histoire Corse... Jeremy Bueno éclabousse de couleurs vives ses modèles ».

Dorane Vignando, dans Le Nouvel Observateur



Collection "Signs", printemps-été 2006



"Lunaire", Collection "Lumière", automne-hiver 2009-2010

à quitter une île pour une autre. L'insularité, je la connais donc de deux façons, avec,entre les deux, beaucoup de similitudes.

#### ► Comme?

Comme cette grande fierté et ce respect de la culture «locale» - même si le mot est peu adapté à l'Angleterre, beaucoup plus vaste que la Corse - et de tout ce que l'on fait sur place.

#### ► Dans votre équipe et parmi vos collaborateurs, il y a un autre Corse, le photographe Michel Bonini...

Tout à fait. Il n'est pas le seul puisque par exemple, pour ma dernière collection, j'ai sollicité deux mannequins corses. Je me plais ainsi à ne jamais quitter l'île. C'est important pour moi.

▶ Pour en venir à l'esprit même de vos créations, celles-ci portent la marque de l'ultraféminité avec une pièce maîtresse, la robe de soirée, dont la confection est votre passetemps depuis l'âge de 7 ans. Qui vous servait de modèle à l'époque?



«L'heure pourpre», Collection «L'Empire du Crépuscule», printemps-été 2010

«CE QUE J'AIME PAR DESSUS TOUT, C'EST TRAVAILLER AVEC DES ARTISANS, Y COMPRIS AU-DELÀ DE LA MODE : BRODEUSE D'ART, JOAILLIERS... CE SONT DES GENS QUI ONT VÉRITABLEMENT FAIT LE CHOIX DE LEUR MÉTIER ET ONT LA PASSION DU TRAVAIL BIEN FAIT ET DU TRAVAIL FAIT MAINS.» JEREMY BUENO

Une de mes petite sœurs; la seconde a ensuite pris le relais. J'étais très vilain, puisque je chapardais de vieux tissus et des rideaux en cachette. Une fois que ma mère s'était aperçue de ce que j'avais fait, tout était rapidement oublié.

#### ▶ Vous dites être très inspiré par l'énergie des couleurs. Or l'une de vos dernières collections, « L'Empire du Crépuscule », privilégie les tons doux. Est-ce un tournant ?

Je dirais plutôt un changement de cap, mais je ne sais pas vraiment si cette orientation est volontaire. Ce qui est évident, c'est qu'il s'agit d'une collection plus unie. Le but était avant tout de m'adresser à une clientèle mariage, avec toujours l'exigence du surmesure tout en restant dans le plaisir de la création. La prochaine collection, qui sort en juillet, joue elle aussi sur des tons assez doux. L'occasion, sans doute, de mieux revenir à la couleur ensuite.

▶ Vos collections sont très différentes les unes des autres. Comment arrivez-vous à vous renouveler à ce point ? On retrouve la même sensibilité dans les découpes : c'est toujours très féminin, près du corps – je ne fais pas beaucoup dans le volume. Cela dit, c'est vrai que j'aime changer, exploiter d'autres univers, quitte à me tromper. La création, c'est aussi savoir chercher des inspirations ailleurs, les adapter.

#### ► Vous avez donc le sentiment de ne pas toujours avoir été dans le vrai...

Il y a, immanquablement, des collections que l'on préfère à d'autres. Ma préférée serait un mélange de «*Lumière*» et de «*Signs*», une collection plus ancienne basée sur les signes astrologiques.

# ► Globalement, votre travail oscille entre l'ultra moderne et le romantique...

Je suis bloqué entre les deux (rires)! La matière et les couleurs que je vais utiliser ne sont certainement pas non plus pour rien dans ce choix inconscient. Ce qui est certain, c'est que je ne serais satisfait ni à rester dans un calssicisme absolu ni avec un produit hyper tendance. J'aime l'idée d'être accessible au plus grand nombre.



«Ciste Eclatant», Collection «Mon maquis», automne-hiver 2006-2007

▶ Justement, vous restez dans la haute couture, votre domaine de prédilection, ce qui ne vous empêche pas de reconnaître que ce sont les jeunes qui font la mode d'aujourd'hui. N'avez-vous pas l'impression de vous couper d'une partie de l'univers qui vous nourrit ? Est-ce qu'à moment donné, lorsqu'on fait de la haute couture, on ne se pose pas la question de l'accessibilité de son art ?

Constamment! D'autant que la clientèle haute couture change et s'attend sans cesse à du renouveau. Il faut donc toujours

CORSICA AD EXTRA / L'INTERVIEW DU FASHION DESIGNER JEREMY BUENO PAR EVA MATTEI

être à l'écoute, et plus particulièrement de son temps. En la matière, les Anglais ont une longueur d'avance. Que ce soit en haute couture ou en prêt à porter, il faut toujours regarder devant soi. C'est tout le contraire de ce que l'on peut observer globalement depuis quelques années : une fâcheuse tendance à se tourner continuellement vers le passé sans véritable esprit créatif. L'idée n'est pas d'utiliser ce que l'on a appris pour en tirer le meilleur, mais de se contenter de copier pour ressortir. Dommage!

#### ▶ Ce que soulevait ma question était le problème de la démocratisation d'un domaine réservé, car toutes les bourses n'ont pas accès à vos créations, non ?

Détrompez-vous ! Je suis très accessible. En tant que jeune créateur, on se doit absolument de le rester. L'obtention du label «*Haute Couture*» implique un ensemble de démarches et une reconnaissance que je n'ai pas encore. Je fais donc de la pièce unique mais à la portée de tous.

► Une sélection de douze de vos créations «twister» (en rubans) est en ce moment exposée gratuitement au Château de Lunéville jusqu'en novembre 2010. Quels sont vos autres projets à court, moyen et long terme ?

Je ne peux évidemment pas tous les divulguer. Ma prochaine collection, elle, sera dévoilée en juillet. Parallèlement, je collabore de près avec une société qui crée des objet déco: In&D. Avec elle, j'ai dessiné une petite gamme de pièces qui seront éditées en septembre. Ce genre de projet me

#### **A NOTER**

En 2000 et 2001, Jeremy Bueno a organisé deux défilés au Musée Fesch à Ajaccio. Il s'est ensuite attaché à penser et créer les tenues du personnel des aéroports de Corse du Sud.



«La vierge noire», Collection "Signs", printemps-été 2006

permet de toucher à d'autres milieux que celui du vêtement.

#### ► Hormis des tons doux, que découvrirat-on dans votre prochaine collection ?

Beaucoup de noir – ce que je n'ai pas l'habitude de faire. Je m'éloigne aussi un peu du ruban, pour mieux le ressortir plus tard. Et je m'attarde un peu plus sur la découpe. On va retrouver des pièces un peu médiévales, des manches bouffantes... Cette collection sera aussi un peu plus rock.

#### ▶ Peut-on espérer voir bientôt un défilé «Jeremy Bueno» en Corse ?

J'espère renouveler très bientôt l'expérience très agréable du Musée Fesch dont j'ai gardé un très bon souvenir.

ART VIDÉO ET SPECTACLES / PAR ROLAND FRIAS



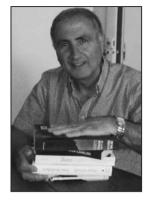
# **7**<sup>ème</sup> édition d'ILeMOUVANTE en Balagne, du 14 au 27 juin

Dédié à l'art contemporain, **ILEMOUVANTE** propose depuis 2004 une pratique de création artistique «in situ» entre artistes de différents pays européens au sein du village de **Sant'Antonino**. «Cette manifestation est une confrontation et un dialogue entre des champs artistiques différents: l'art vidéo et le spectacle vivant», indique le comité d'organisation. «La pertinence de cette action naît précisément de l'équilibre, très fragile, entre la présence d'artistes invités et celle des habitants avec lesquels un processus de création est

imaginé, processus par lequel de nouvelles zones poétiques et sensibles sont tracées». En 2010, c'est la septième édition, sur le thème « ILeMOUVANTE. Continuum ». Rendez-vous en Balagne du 14 au 27 juin prochain. Renseignements au 06.18.93.53.79.

# MARQUE-PAGE

PAR MARIUS MURACCIOLI



#### LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER

En écrivant «Frédéric Dard, mon père San Antonio», Joséphine Dard a voulu parler de son père sous un éclairage plus intime. Elle nous fait découvrir l'homme qu'il était, non drapé de l'habit de son personnage, le célèbre San Antonio. Un homme loin de ce parler argotique, parfois cru, qui a publié un nombre incalculable de romans objets d'intenses moments de plaisir. Son fils, Patrice Dard, tout aussi prolifique, semble réussir dans son sillon. Dans «La vieille qui marchait dans la mer», publié pour la première fois en 1988, aux éditions Fleuve Noir, et réédité par la même maison d'édition en avril

2010, **Frédéric Dard**, qui signait alors tout simplement **San-Antonio**, apparaît tout autre, nous livrant de fort belles pages, au style fluide, autant de chapitres parfois teintés de mots et d'expressions hardis, mais de formulations majoritairement limpides et pas forcément gaillardes. Extrait : *«Lady M. descend lentement le sentier conduisant à la plage. Bien qu'elle s'appuie sur une canne anglaise, sa démarche reste majestueuse. Cet étai chromé rend sa silhouette oblique. Elle plante à chaque pas, avec discernement, soucieuse de toujours faire porter l'embout de caoutchouc sur une surface stable. De son regard intense et pincé, elle sélectionne par avance les points d'appui jalonnant son parcours. Lady M. est très âgée. Ses rides profondes font partie d'elle désormais. Entre sa somptueuse jeunesse et les méfaits du temps, elle a négocié une sorte d'amnésie qui préserve des regrets (...). Ses lèvres au* 



rouge carmin, un peu sirupeux, s'écartent pour un sourire. Elle vit un moment de pure félicité. Lambert, le jeune plagiste de l'hôtel, l'attend, assis sur un flotteur de pédalo. Il paraît en terre cuite. Ses cheveux châtains, décolorés par le soleil, lui donnent une grâce d'archange.» N'allez pas croire que sa seule intention est de tenter d'assouvir un désir sexuel : « Il lui revient des ardeurs, des nostalgies de la chair. Mais elle reste sèche, parce que les vieillardes ne mouillent plus.» Elle se servira de lui pour une autre entreprise : l'escroquerie tous azimuts, de la Guadeloupe à New York en passant par la Suisse et Marbela...

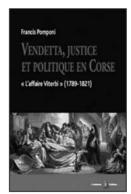
#### C'ETAIT L'ÉTÉ À BERLIN

Les critiques qualifient de roman d'amour absolu le dernier ouvrage de **Patrick** 



Modiano, «L'horizon», aux éditions
Gallimard. La ressemblance, la complicité, l'amour peuvent expliquer - et l'auteur nous l'explique fort bien - l'irrésistible besoin de Jean Bosmans de se lancer guarante

ans plus tard, à la recherche, à Berlin, de Margaret Le Coz. rencontrée fortuitement dans un mouvement de foule. «Jusque tard dans la nuit, les tramways passaient en décrivant une large courbe au tournant de Zionskirchstrasse et de la Kastabiellee. Ils étaient vides. Bosmans pensait qu'il suffirait de prendre l'un d'eux au hasard pour rejoindre Margaret. Il aurait l'impression de remonter le temps.» Le voilà enfin proche de la librairie Ladijnikov, et il s'apprête à y pénétrer, sans savoir très bien comment engager la conversation, ni même s'il la reconnaîtrait: «Il suivait la Dieffenbachstrasse. Une averse tombait, une averse d'été dont la violence s'atténuait à mesure qu'il marchait en s'abritant sous les arbres. Longtemps, il avait pensé que Margaret était morte. Il n'y a pas de raison, non, il n'y pas de raison.»



#### ROBERT BENSON ET LA CORSE

Dans le prologue de son livre «Vendetta, justice et politique en Corse», publié par Colonna Edition, Francis Pomponi souligne l'intérêt pour la Corse d'un voyageur anglais du nom de Robert Benson, lequel accomplissant, en 1823, le traditionnel Great Tour qui consiste à se rendre en Italie afin de s'imprégner in situ de la culture de l'Antiquité classique, ne se contente pas de visiter la péninsule, car les îles l'attirent et la Corse en particulier. Dans son journal de voyage qu'il intitula «Sketches of Corsica», il consacre plusieurs pages à un événement sur lequel la rumeur publique a attiré son attention. Deux ans plus tôt, en 1821, à la prison de Bastia, un individu répondant au nom de Luc-Antoine Viterbi s'était suicidé

dans sa cellule, dans des conditions peu ordinaires. Impliqué dans plusieurs affaires de vendetta qui l'opposaient aux familles **Ceccaldi**, **Frediani**, et **Gianetti**, le condamné à mort avait délibérément et froidement choisi de mettre fin à ses jours, plutôt que de subir la peine infamante de la guillotine et d'offrir en spectacle à ses ennemis privés cette humiliation suprême. «*L'Affaire Viterbi*» était née. Elle s'est estompée au fil du temps. Seuls les historiens et les érudits locaux en conservent le souvenir. **Francis Pomponi** l'a ravivée et l'a mise à la connaissance de tous.

#### AILLEURS N'EXISTE PAS

Pour Marie-Ange Sebasti qui signe «Presque une île», Colonna Edition, «ailleurs n'existe pas». En des poèmes elliptiques elle nous parle de son amour pour la Corse. «lci est l'alibi / Il est en résidence surveillée par des frontières de roc et de sable / Ailleurs n'existe pas ». Plus loin : « Soudain s'impose une aire à circonvenir un terrain à bâtir/ Et le fil du voyage se noue ». Mais l'île est dépossédée de sa solitude : « Si je tourne le dos à la mer/ Qui pourra se fier à mes passerelles ? ». Poèmes âpres, tendus, abrupts, comme lorsque



crépitent les mots de l'orage : « Grossis d'affluents coléreux les mots de l'orage / Entassent des fagots géants / Que j'amenuise / Brindille après brindille / Pour mieux regarder les villages apaisés ». Enfin, surcroît d'amertume, il faut quitter «l'altière beauté» et «reprendre son souffle dans le terrier de l'exil».

# Le métier de relieur



Colette Marie, l'âme de l'atelier «reliure» des Archives Départementales à l'oeuvre

#### ▶ Quel est ton parcours ? Comment et pourquoi es-tu arrivé dans l'atelier de Colette Marie aux Archives Départementales ?

La Direction des Archives Départementales a organisé, du 2 mars au 30 mai 2010, une exposition intitulée Trésors d'archives. Neuf siècles d'histoire de la Corse, exposition qui a mis notamment à l'honneur un personnage insulaire que l'on ne présente plus: Pascal Paoli. On m'a proposé de participer à cette exposition. En tant que registre vieux de trois siècles, j'ai en effet l'honneur et la lourde responsabilité de porter en mon sein un document de première importance: l'acte de naissance de celui qui est considéré, en Corse, comme le Père de la Patrie. C'est dans ce contexte, et parce que mon état de santé nécessitait l'intervention d'un expert (depuis la Révolution Francaise, vous savez, j'en ai vécu des choses!)

# Un livre... se livre

'est dans l'atelier sécurisé mais non moins accueillant de Colette Marie, aux Archives Départementales de Haute Corse, à Bastia, que les élèves de 3° DP6 (Découverte Professionnelle 6 heures) du collège Saint Joseph de Bastia ont pu découvrir, à l'occasion d'une sortie pédagogique, le métier de relieur, un métier méconnu du public dont un livre ancien leur a... livré les secrets techniques, artistiques et humains. L'occasion pour eux de «se livrer» à l'exercice journalistique, via une interview pas comme les autres : un entretien à livre ouvert dont L'Informateur Corse Nouvelle vous offre la primeur.

que je me suis retrouvé entre les mains de l'un des deux seuls relieurs de l'île.

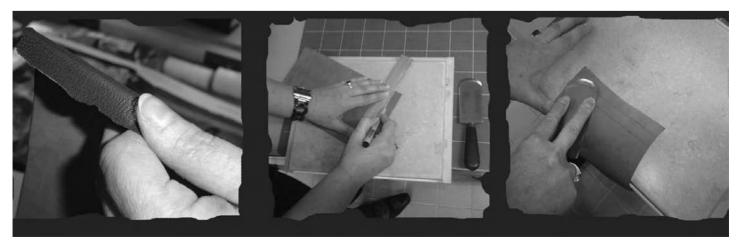
# ▶ Par quelles étapes de restauration estu passé?

Sans vouloir avoir l'air de parler comme un livre (rires), je peux dire que j'ai été d'abord pour ainsi dire mis à nu : c'est ce que le relieur appelle le «décrochage». Colette m'a ôté ma vieille couverture et a détaché mes feuillets qu'elle a ensuite recousus. En reliure, la couture est une étape très importante parce que d'elle dépend le maintien du livre. Une fois ma couture réalisée, il a fallu en coller le dos et l'arrondir avec un marteau souple et un étau, ce qui a provoqué ma gouttière ; à la suite de quoi, Colette a intégré les cartons à l'épaisseur de l'arrondissure de mon mors. Elle a enfin affiné le cuir de ma nouvelle couverture (du cuir de chèvre, plus épais et donc plus résistant). Enfin, elle

a réalisé mon titrage, travail qui requiert un savoir-faire dans le domaine particulier de la dorure. C'est ainsi que j'ai fait peau neuve.

#### ► Cela ne t'a-t-il pas déplu qu'une femme entre dans ton intimité ? Quels rapports entretiens-tu avec Colette ?

Il est vrai que rénover un livre c'est, comme le dit **Colette** elle-même, le *«déshabiller, au sens propre comme au sens figuré»*; c'est *«entrer dans son intimité, pénétrer dans son histoire»*. Au début, j'étais franchement inquiet et quand je me suis retrouvé sur la presse, là, j'ai carrément eu peur ! J'ai failli prendre mes feuilles à mon cou ! **Colette** m'a rassuré en m'expliquant qu'il ne s'agissait pas de m'écraser mais de me comprimer, que tous les produits utilisés en reliure étaient non acides, et qu'elle s'interdisait elle-même de se laisser pousser des ongles susceptibles de me rayer ou de me blesser.

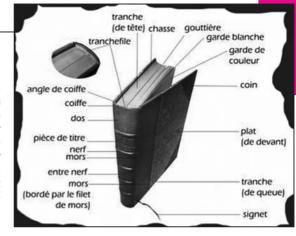


Le travail du cuir effectué par des mains expertes



La presse grandeur nature

J'ai ainsi compris que je ne risquais rien avec elle. Lorsque Colette se prépare à restaurer un ouvrage, elle commence par lui poser des questions pour le mettre en confiance et mieux cerner sa personnalité: Qui t'a consulté ? Pourquoi ? Où ? Dans quel



contexte ? Il s'est donc très vite instauré entre nous une véritable complicité. Et puis **Colette** est patiente, persévérante, minutieuse, délicate, créative. Pour elle, la reliure est un métier de passion, un véritable «acte d'amour». Je n'ai donc pas vécu ma remise à neuf comme une agression. Quand on connaît les qualités

requises pour exercer cette profession, on est même étonné qu'elle ait été, jusqu'à une époque récente, presque exclusivement réservée hommesl

►Es-tu satisfait du travail réalisé ? Comment envisages-tu ton avenir?

Je suis plus que satisfait: je me sens comme dé... livré, libéré du poids des ans, bref rajeuni. J'ai l'impression de revivre. Quand je me regarde, je me dis que je suis certes le fruit d'un savoir-faire technique mais je me considère aussi, sans prétention aucune, comme une petite œuvre d'art, un «trésor d'archives», une sorte de livre d'or, au sens esthétique du terme. J'envisage donc l'avenir avec sérénité et enthousiasme tout à la fois. Colette m'a donné un second souffle et je l'en remercie... livrement.



La technique de l'arrondissure

# LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

#### LUNDI 7 JUIN

07h00 : Matinée enfant programme inédit destiné 08h00 : Spectacle - "Hector

le facteur

09h00 : Court-métrage -Trois courts métrages de jeunes réalisateurs. 12h30 : Autoroute Express -

programme comique 12h35 : Family Tripes - pro-

12h40 : Documentaire - "L'ère du pétrole

16h30 : Documentaire - "Oikos" 17h30 : Concert - "Jean Racine"

19h25 : Autoroute Express - programme comique 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par

Esmeralda Terpereau 19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti

20h20 : Watts in - Programme musical court

20h25 : Documentaire - "Une vérité qui dérange

21h15 : Concert - "Ben Popp"

#### ►MARDI 8 JUIN

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information pré-

07h15 : Matinée enfant -programme inédit destiné aux

07h45 : Sport - "12ème Rallye de Balagne' 08h30 : Spectacle - "Tarzan"

12h30 : Autoroute Express - programme comique 12h35 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information pré-

senté par Esmeralda Terpereau

12h45 : Family Tripes - programme cuisine

12h55 : ITV - "Stéphane Hessel" 16h30 : Documentaire - "Le port du Havre" 17h00 : Concert - "Jon Spencer"

19h25 : Autoroute Express - programme comique

19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau

19h45 : Documentaire - "Avignon et ses affiches"

20h55 : Watts in - Programme musical court 21h10 : Concert - "Mai Pesce"

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau

07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux

08h30 : Documentaire - "Balanumerica"

09h00 : ITV - "Henri Alleg"
12h30 : Autoroute Express - programme comique

12h35 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information pré-senté par Esmeralda Terpereau

12h45 : Family Tripes - programme cuisine 13h00 : Sport - "Apprentis sportifs"

13h30 : Documentaire - "Corse, blessure identitairre" 14h15 : Documentaire - "Jeunes chercheurs" 16h30 : Court-Métrage - "Michaela & Reinhard"

17h00 : Concert - "Calvin Harris"
19h25 : Autoroute Express - programme comique

19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau

19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti

20h20 : Watts in - Programme musical court 20h40 : Documentaire - "Libido Sciendi"

21h05 : Sport - "Du rififi au RCT"

#### **▶JEUDI 10 JUIN**

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information pré-senté par Esmeralda Terpereau

07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux

08h00 · Documentaire - "Décombres'

09h30 : ITV - "Michel Ciment"

12h30: Autoroute Express - programme comique

12h35 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau

12h45 : Family Tripes - programme cuisine

12h50 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti

. 13h30 : Documentaire - "Des hommes d'influence"

16h30 : Documentaire : "Orti di pueti

17h00 : Concert - "Toure Kunda"

: Autoroute Express - programme comique

19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau

19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti 20h20 : Watts in - Programme musical court

20h35 : Documentaire - "La petite maison dans la cité" 22h00 : Débat - "L'audiovisuel en Corse"

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau

07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux

07h50 : Spectacle - "Madame Semoule"

09h10 : Documentaire - "Jeux vidéo" 12h30 : Autoroute Express - programme comique

12h35 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information pré-senté par Esmeralda Terpereau

12h45 : Family Tripes - programme cuisine 12h55 : Documentaire - "Le laboratoire Corse" 13h40 : Documentaire - "Soleil Solitudes"

17h00 : Evénement - "Gilles Peterson à l'Ile-Rousse' 17h30 : Concert - "Mocheeba"

19h25 : Autoroute Express - programme comique

19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 19h45 : Corsicartisti - "Macagna"

21h15 : Watts in - Programme musical court 21h30: Film - "Il était une fois dans l'ouest de la Corse"

N.B.: Les programmes du week-end sont des rediffusions des émissions de la semaine.



e plus ancien festival de **Corse** serait, paraît-il, celui du **jazz** à **Calvi**! Un longévité qui n'est pas sans déplaire à **René Caumer**, Président du festival, et qu'il explique par une program-

mation de qualité, toujours renouvelée : «On ne va pas s'en enorgueillir plus que ça, mais un petit peu, oui. Ce qui n'empêche pas que ça chambre évidemment sur le mode : «alors, monsieur le doyen...». Bien, je sais une chose : le festival, lui, n'a pas vieilli. Il fait toujours la part belle aux jeunes talents et à la jeunesse d'esprit de tous les participants. Cette année encore, il est programmé deux bonnes douzaines de concerts et de boeufs nocturnes assurés par les meilleurs musiciens de jazz, vraiment le haut du panier».

Et qui mieux que René Caumer peut passer en revue les têtes d'affiche de cette vingt-troisième édition ? Zoom sur la programmation 2010 du festival de Calvi,

commentée par un Président toujours en verve.

Comme tous les ans, la soirée d'ouverture (15 juin) est dédiée aux talents insulaires, Après les chorales de l'école de musique U timpanu et du collège Orabonna (dirigées par Antoinette d'Angeli et Franck Agostini), le Calvi Soul Band va prendre possession de la

# 23<sup>ème</sup> festival de

Le festival de jazz de Calvi a choisi de se démarquer en choisissant cette année de faire la part belle aux grandes formations, qui se font de plus en plus rares dans les festivals. Du 10 au 15 juin prochains, les plus grands groupes de jazz seront à Calvi!

scène : «Le Calvi Soul Band, c'est la bande funky soul et compagnie de Franck Agostini : Ils étaient six au départ, dix-neuf à l'arrivée et ont répété tout l'hiver. Que le festival génère de telles initiatives,nous réjouit vraiment beaucoup!».

Le 16 juin, soirée Hommage à **Miles Davis** avec le **Eric Le Lann Septet**. *«En consultant la constitution de ce septet, on ne peut que noter l'extrême qualité de chacun de ses membres <sup>(i)</sup>: Eric Le Lann, pour Calvi, a voulu et pensé cet hommage à Miles. Qui plus que lui était qualifié pour saluer le grand maître ? Attendons-nous à beaucoup d'émotion ».* 

Le lendemain (17 juin), le festival met à l'honneur les grands groupes vocaux en accueillant notamment les **Voice Messengers** «Ce groupe vocal se hisse au niveau des fameux Double Six. Ce n'est pas nous qui l'affirmons mais Mimi Perrin, la grande patronne de ce groupe légendaire. Un éblouissement. On les reçoit en plein coeur, ces huit chanteurs (2) enthousiasmants, en Corse, autre patrie des groupes vocaux».

18 juin, place à la soirée Big Band torride avec le Jean-Loup Longnon Big Band. «Jean-Loup Longnon a su doter son big band de somptueux musiciens (3), dans l'excellence musicale totale des grands souffles fous, souples et torrentiels du swing, dans un grand salut éclatant, enivrant et si personnel à Basie, Ellington et autres Thad Jones-Mel Lewis. L'orchestre de l'année, catégorie niveau mondial, emporte tout sur son passage. Mais là, le cyclone est mer-

veilleux».

Changement de style, le lendemain (19 juin), avec la soirée salsa portée par le groupe Orquesta Resistencia et la chanteuse Marcia Maria. «Incontestablement, un vrai top du big band salsa, emmené par Maurice Coppola. Si vous ne vous levez pas de votre siège pour aller gigoter votre plaisir devant la scène, consultez un médecin. Marcia Maria, l'incandescente et si talentueuse chanteuse brésilienne, est de la partie comme, au sein de l'orchestre (4), l'incomparable congassero Orlando Poleo. »

Le talent n'attend pas le nombre des années et c'est bien ce que **René Caumer** va prouver en programmant un trio exception-

nel pour sa soirée de clôture (20 juin) avec le **Trio Reinhardt Gresset** (5): «Deux guitaristes de la famille Reinhardt, le petit neveu et le petit- fils du grand Django, auxquels se joint Rocky Gresset, un autre vrai maître très swingueur de la guitare manouche. Un trio tout simplement ensorcelant».



Voice Messengers

# jazz de Calvi



Orquestra Resistencia

Une programmation 2010 que **René Caumer** et son équipe a voulue résolument axée sur les grands groupes: «Vous aurez remarqué que cette année nous avons fait la part la plus belle aux grandes formations qui se font de plus en plus rares dans les festivals. Attendez-vous à un déferlement de sonorités massives, torrides et envoûtantes. Chacun sachant qu'au royaume du swing les big bands sont cardinaux!».



(1) Mathias Allamane (contrebasse), Henri Florens (piano), Géraldine Laurent (saxophone), Eric Le Lann (trompette), Pierrick Pedron (saxophone), Eric Prost (saxophone), Tony Rabeson (batterie).

(2)Sylvain Bellegarde, Larry Browne, Chloé Cailleton, Manu Inacio, Rose Kroner, Amélie Payen, Edward Randell, Solange Vergara (voix), Thierry Lalo (piano), François Laudet (batterie), Gilles Naturel (contrebasse).

(3) Patrick Bocquel (saxophone), Joël Chausse (trompette), Jean Crozat (trombone), Antoine Daures (saxophone), Ludovic de Preissac (piano), Frédéric Delestré (batterie), Vincent Echard (trompette), Quentin Ghomari (trompette), Pierre Guicquero (trombone), Michaël Joussein (trombone), Jean-Loup Longnon (trompette), Hugues Mayot (saxophone), Boris Pokora (saxophone), Philippe Renault (trombone), Olivier Rivaux (contrebasse), Xavier Sauze (saxophone baryton), Mathieu Tarot (trompette)

(4)Cuchy" Almeida (basse, voix), Joël Chausse (trompette), Maurice Coppola (piano), Carlos "Kutimba" Esposito (voix), Michel Feugère (trompette), Michaël Joussein (trombone), Emilie Laroubine

(saxophone baryton), Alvaro Lopez (bongo), Mario Masse (flûte), Rafael Mejia (voix), Stéphane Montigny (trombone), Jean-Luc Pino (violon), Orlando Poleo (congas), Luis Viloria (timbales), Marc Vorchin (saxophone alto) et invitée Marcia Maria (voix).

(5)Rocky Gresset (guitare), David Reinhardt (guitare), Noé Reinhardt (guitare).

# à Erbalu<mark>nga</mark>

# L'humour servi sur un plateau

Ces 4 et 5 juin, sous l'impulsion associative et passionnée de Sandrine Mari, le Festival des plateaux de l'humour de Haute-Corse tiendra sa première édition sur la commune de Brando au théâtre de verdure d'Erbalunga.



Sandrine Mari, présidente du Festival des plateaux de l'humour de Haute-Corse, aux côtés de Rachel et Betty, valeurs sûres de cette première édition 2010

e tte initiative est née avant tout d'une idée d'équipe. Cela nous manquait de ne pas avoir un festival de l'humour sur la **Haute-Corse**, alors que l'on compte plusieurs rendez-vous de renom dédiés, notamment, à la musique. Sachant par ailleurs que la **Corse** est une terre qui regorge d'humoristes de grand talent », indique la cheville ouvrière de la manifestation, dans un large sourire. « Le comité d'organisation se compose de 25 bénévoles motivés, âgés de 10 à 80 ans. Avec le partenariat de la société **PRODUK SCENE** sur le plan technique et d'**INSEME-Création** d'événements au niveau logistique. Sans oublier nos généreux mécènes, pas moins d'une vingtaine d'acteurs socioprofessionnels, dont le soutien a été essentiel à la concrétisation du projet».

Et d'ajouter : «Le Festival des plateaux de l'humour de Haute-Corse a pour vocation principale de présenter une offre artistique aussi riche qu'attractive. De Didier Ferrari à Rachel et Betty en passant par Tano et Roland Magdane, chacun a accepté de jouer le jeu et de contribuer à l'essor du premier grand rendez-vous en plein air de la saison vers un rayonnement national».

«Le rôle culturel du festival c'est aussi l'accompagnement annuel de jeunes artistes régionaux par le biais d'un tremplin. Une programmation pour tous et surtout accessible à tous puisque les tarifs de location des places figurent parmi les plus bas qui puissent être pratiqués à l'occasion de tels spectacles». Ce qui laisse présager une belle entrée en matière pour le Festival des plateaux de l'humour de Haute-Corse et de bonnes tranches de rigolade bien iodées que le public insulaire pourra consommer sans modération... De quoi créer l'événement et le pérenniser! À suivre... Info Line: 06.18.40.29.15.

# aesi di

# Corsica



#### **LUMIO:** Foire du comité San Petru

Les samedi 10 et dimanche 11 juillet se déroulera la foire de la Pierre qui est réservée aux producteurs et non aux revendeurs. Vous pouvez obtenir un emplacement sur le champ de foire pour le prix de 20 euros le mètre linéaire. Les inscriptions se feront par courrier. Merci d'envoyer votre demande au comité de foire de San Petru, caffè di a mossa, 20 260 Lumio.

#### Et Manifestations au profit de l'école

Dans le but de financer le voyage de fin d'année à Rome, l'école de Lumio met en place plusieurs manifestations. Après un dîner oriental au Lido, plage de Calvi, vous pourrez assister à une bourse aux livres devant le super U de Calvi, et le samedi 19 juin, à un grand concours de pétanque sur le stade de Lumio à partir de 16 heures. Ce concours est ouvert à tous et doté des prix suivants : 1er prix : 400 €; second prix :



100 €. Les inscriptions se feront sur place, en doublettes. Les participants pourront se restaurer sur place grâce à un barbecue et une buvette.

#### **CONCA, LECCI, SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO:**



#### **Permanence ADMR**

L'association locale d'aide à domicile en milieu rural Conca, Lecci, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio tiendra une permanence tous les premiers vendredis du mois de 14 heures 30 à 16 heures 30. Vous avez rendez-vous à la

mairie de **Conca**. Par ailleurs, une permanence est tenue par les membres à la mairie de **Sainte-Lucie**, les trois derniers vendredis du mois de 14 heures 30 à 16 heures 30. Pour obtenir des renseignements concernant les services offerts, contactez la maison des services **ADMR du grand Sud** au **04 95 22 29 71** ou consultez le site internet de l'association à l'adresse suivante : <a href="https://www.admr2a.fr">www.admr2a.fr</a>

#### **LUGO-DI-NAZZA: Débroussaillement**

Pour protéger la commune des incendies et afin de préserver les habitants et les habitations, il est demandé aux propriétaires de la commune, comme le stipule l'article L 321-5-3 du code forestier, de débroussailler les parcelles dans un rayon de 50 mètres autour des habitations, chantiers, travaux et installations de toute



nature. Les travaux de débroussaillage non effectués à la date du 30 juin pourront faire l'objet d'une exécution d'office à la charge du propriétaire. Pour obtenir des informations, prenez contact avec la mairie au 09 65 39 29 43.



#### **CERVIONI: Challenge Pierre-Paul Casalonga**

La troisième édition du tournoi de foot en salle, challenge Pierre-Paul Casalonga, se déroulera le samedi 12 juin et le dimanche 13 juin à la halle des sports du SIVOM Cervioni-Valle di Campuloru. Les équipes seront composées de quatre joueurs et d'un gardien, avec éventuellement

deux remplaçants. L'engagement est fixé à 70 euros par équipe. Les inscriptions se prennent par téléphone au **06 83 51 48 25**.

#### PIEVE : Décharges sauvages

Le maire de **Pieve**, **Jacques Linale**, informe les habitants la micro-région du **Nebbiu** que le site de l'ancien incinérateur de **Saint-Florent**, au lieu-dit **Murellu**, est définitivement fermé. Concernant l'élimination des déchets et des encombrants, la commune et la communauté de communes restent à



leur disposition pour tout renseignement. Une plainte a été déposée à la **gendarmerie de Murato** pour ce qui concerne les dépôts sauvages effectués autour du site.

#### **VENTISERI : Journée Sécurité Motards**

La sécurité routière pour les motards sera abordée par la gendarmerie et les gendarmes motocyclistes



de l'Escadron départemental de sécurité routière de Haute Corse sur la BA 126 le dimanche 27 juin. Les participants pourront dès 9 heures assister à une conférence de sensibilisation sur les risques encourus par les usagers des deux roues et les mesures de prudence et de vigilance requises. Des ateliers pratiques ou théoriques seront enfin animés par les motards de la gendarmerie nationale.

## VALLÉE DU TAVIGNANU :

#### Marché des producteurs

Le marché des producteurs se déroule tous les samedis matin, jusqu'au 4 septembre, de 8



heures à 13 heures 30 au lieu-dit Cherchjemine, entre le pont d'Altiani et le pont de Piedicorte, sur le Route Nationale 200.

# LINGUIZETTA : Comité corse de la Rahla

Les anciens sahariens et amis du sahara du **comité de Corse de la Rahla** pour-



ront se retrouver pour un repas amical le dimanche 27 juin à midi. Les amis et les sympathisants sont les bienvenus. Pour participer au repas, vous devrez réserver votre place en vous inscrivant au secrétariat, **Tel**: **04 95 36 21 53** avant le lundi 21 iuin.

# LEVIE : Débroussaillage avant le 30 juin

La date limite pour effectuer le débroussaillage des parcelles dans le village de **Levie** est fixée au 30 juin. Pour protéger le village



et ses habitants, il devra être effectué dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et de leurs dépendances ainsi que sur les propriétés autour du village accueillant des locaux.

# TALASANI : Concours de Boules

Avis aux boulistes: L'association Mare e Festa met en place des concours de boules tous les vendredis soirs à partir de 18 heures. Rendez-vous au boulodrome Saint-Philippe, à côté de la mairie annexe de



**Talasani** à **Figaretto**. Un service de petite restauration est assuré sur place.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR



# FORMATEUR LES ANNONCES LÉGALES

## L'Informateur Corse - Journal du 04 juin au 10 juin 2010 - N° 6317

37

Maître Yves LEANDRI Officier Public, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle

#### "Yves LEANDRI et Jacques **BRONZINI de CARAFFA,**

Notaires associés, titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse), 1, rue Luiggi Giafferi, soussigné

Suivant acte reçu par Maître Yves Leandri, notaire à Bastia le 27/05/2010, enregistré à Bastia, le 28 mai 2010, bordereau 2010/510, case n°1, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : "JDO"
Siège : Chez M. Dominici Jean, Suariccia,

route du Village (20290) Borgo **Durée**: 50 ans à compter de son imma-triculation au RCS

Objet : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Et plus généralement la propriété, l'adminis-tration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moven de vente, échange ou apport en société. **Capital**: 10.000 euros apportés en

numéraire **Gérant :** Monsieur Jean Dominici époux

de Mme Marie Dominique Natali, gérante de sociétés, demeurant à Borgo (20290), Route du Village

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis et mention, Le notaire

#### **CORSE PATRIMOINE DEVELOPPEMENT**

Sigle "COPADE"

Enseigne commerciale

#### INVESTIR EN CORSE.COM

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 5000 euros Siège : Espace Finance Route de Mezzavia - 20090 Ajaccio

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 28 mai 2010, enregistré au SIE d'Ajaccio, le 28 mai 2010, borde-reau n°2010/381, case n°14.

Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination : CORSE PATRIMOINE DEVELOPPEMENT - Sigle : COPADE Enseigne commerciale : INVESTIR EN CORSE.COM

Capital: 5000 euros, divisé en 100 parts sociales d'un montant de 5 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité Siège: Espace Finance, Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio

Objet: Transactions sur terrains immeubles et fonds de commerce

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérant: Monsieur Jean-René Santoni. demeurant à Ajaccio (20000), 8, Boule-demeurant à Ajaccio (20000), 8, Boule-vard Pugliesi Conti, est désigné statutai-rement en qualité de gérant-associé. Immatriculation au Registre du Com-

merce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aiaccio

> Pour avis et mention, Jean-René SANTONI.

16

#### **SARL L'ANNEXE**

Société à Responsabilité Limitée Capital : 5000 euros Siège : Rue des Pêcheurs - 20110 Propriano RCS : En cours d'immatriculation

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mai 2010, enregistré à la recette d'Ajaccio, le 28 mai 2010, borde-reau 2010/381, case n°13, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée. **Dénomination :** SARL L'ANNEXE

Forme : Société à Responsabilité Limitée Capital : 5000 euros

Siège: Rue des Pêcheurs, 20110 Pro-

priano
Objet: Bar, crêperie, glacier, petite restauration, et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son

développement.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et

des Sociétés
Les associés ont effectué des apports en numéraire et en nature dont le montant s'élève à la somme de 5000 euros. tant s'eleve à la somme de 5000 euros. Mme Jeanne Mocchi épouse Fernet, née le 1er février 1962 à Ajaccio, demeurant Quartier des Cannes, 20113 Olmeto, est désignée en qualité de gérante pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

Pour avis.

47

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Acte constitutif: Acte sous seing privé

Dénomination sociale : SCI ROLE-

Forme sociale : Société Civile Immobi-

Siège social : Lot « U Stagnu » - Lido

de la Marana - 20290 Borgo

Objet social sommaire : acquisition de

biens immobiliers. Durée: 99 ans

d'Ajaccio

Capital social : 100 euros Gérance : Mademoiselle Léa Eouzan-

Pieri (20200) Immatriculation : RCS Bastia

43

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 mai 2010 il a été constitué une société Dénomination sociale : GARAGE NOREDDINE SARL

Siège social : ZI de Tragone, Ldt Campo Valone, 20290 BORGO Forme: SARL Unipersonnelle Capital: 1000,00 euros

Objet social: COMMERCE REPARA-TION REMORQUAGE DE TOUS VEHI-CULES MOTORISES

Gérant : Monsieur Noreddine LAKH-DER, 6 rue Pino, 20200 BASTIA **Durée**: 99 ans à compter de son imma-

Notre Site: www.corse-information.info

triculation au RCS de Bastia Immatriculation: RCS Bastia 39

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux temes d'un acte sous seing privé en date du 31 mai 2010 à Borgo, il a été constitué une société présentant les aractéristiques suivantes

Dénomination : Société Civile Immobi-

lière QUERCIO

Forme : Société Civile Immobilière Siège: C/o Raho, Ldt Purettone, 20290 Borgo

Objet : En France et à l'étranger, l'acquisition, la construction, la vente de tous ensembles immobiliers

Capital: 1000 euros

Durée: 99 ans Gérance : Monsieur El Bouhali Mohamed,

demeurant Ldt Purettone, 20290 Borgo Immatriculation : RCS de Bastia

46

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Par un acte SSP du 31/05/2010, il a été constitué pour une durée de 99 ans une SCI, au capital de 1000 euros.

**Dénomination :** Albertini-Carrier, dont le siège social est "16, Lotissement Poggiale, 20290 Borgo". Qui sera immatriculée au RCS de Bastia.

Objet : Achat, vente, gestion de biens immobiliers.

Gérant : Mme Albertini Mélissa, demeurant, 16, Lotissement Poggiale, 20290 Borgo.

25

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Calenzana, en date du 11 mai 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : PURE PUB Siège: Calenzana (Corse) rue U

Objet: La vente d'espace publicitaire

sur tout support **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital: 1000 euros **Gérance**: Monsieur Jean-Pierre Acquaviva, demeurant, Monticello (Corse),

Lotissement L'ALIVU Immatriculation : Au RCS Bastia

Pour avis, Le représentant légal.

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 25/05/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

les caracteristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : CHIARA,
Siège social : Lieu dit Gialla 20137
Porto-Vecchio, Objet social : Acquisition, gestion et

location de patrimoines immobiliers, **Durée de la Société**: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des sociétés

Capital social: 1000 euros, Gérance: Madame Anne, Céline MAI-SETTI-JACQUEMONT demeurant Lieu dit Gialla 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

La Gérance.

email: al@informateurcorse.com

04

#### Albert PELLEGRI

Avocat à la Cour Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial, Droit des Sociétés Port de Plaisance de Toga Bât. A2 - 20200 Bastia Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

#### LE CONTINENTAL

Société en Nom Collectif Au capital de 44.210,00 euros Siège : 9, Boulevard de Gaulle 20200 Bastia 312 045 354 RCS Bastia

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 8 février 2010, Mme Anne Marie Moracchini, associé en nom, a cédé à Monsieur Robert Moracchini, la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la société ci-dessus désignée.

L'article huit des statuts a été modifié en conséquence. Cette cession de parts entraîne les

modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié :

Ancienne mention : Monsieur Frédéric Gaël Genest, demeurant, 8, Boulevard Auguste Gaudin, 20200 Bastia;

Propriétaire de 1 part sociale. Mme Anne-Marie Moracchini, demeurant 20237 La Porta:

Propriétaire de 151 parts sociales. Monsieur Robert Moracchini, demeurant Poggio Marinaccio, 20237 La Porta; Propriétaire de 2748 parts sociales.

Nouvelle mention : Monsieur Frédéric Gaël Genest, demeurant, 8, Boulevard Auguste Gaudin, 20200 Bastia;

Propriétaire de 1 part sociale.

Monsieur Robert Moracchini, demeurant Poggio Marinaccio, 20237 La Porta ; Propriétaire de 2899 parts sociales.

Pour avis, la gérance.

#### SARL FRANCESCHI

Lieu-dit Piazza - 20246 Rapale RCS Bastia : B 490 975 448

La réduction du capital social de 4000 euros à 2000 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le n°6298 du 22/01/2010 de ce journal est définitivement réalisée.

La modification des statuts appelle la publication suivante :

Article 7 - Capital social :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 4000 euros

Nouvelle mention Le capital social est fixé à 2000 euros

La gérance.

29

#### **MIDORINOSHIMA**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 38.500 euros Siège social : 15 Rue Colonel Quenza 20137 Porto-Vecchio R.C.S. Ajaccio B 490 599 560

Suivant décisions du 28 décembre 2009, l'associé unique a constaté que, du fait des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2009, les capitaux propres ont été reconstitués pour un montant supé-rieur à la moitié du capital social.

Pour avis - Le Gérant.

#### SCP POYAC

SCP d'Avocats 5, Place Sadi Carnot - 13002 Marseille

#### **SCI IMMOPART**

Société Civile Immobilière Au capital de 366.030,09 euros ramené à 244.009.91 euros Siège : Avenue du 9 Septembre 20250 Corte 344 236 062 RCS Bastia

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 30 mars 2010 il a été procédé à une réduction du capital de 122.020,18 euros, consécutive à l'annulation de 8004 parts sociales de 15,24 euros, environ de valeur nominale. Le capital est désormais fixé à 244.009,91 euros divisé en 16.006 parts sociales.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

19

#### **E PORTE**

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 23.000 euros Place de la Mairie - 20220 Algajola 481256899 RCS Bastia

Par décision du 10/12/2009, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10/12/2009

et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur Banti Marco Claudio, demeurant Place de la Mairie, 20220 Algajola, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opéra-tions de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Place de la Mairie, 20220 Algajola, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces rela-tifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de

Mention sera faite au : RCS Bastia

#### FIN DE LOCATION **GÉRANCE**

Il a été mis fin au contrat de locationgérance conclu le 1er mai 2009 entre Monsieur Quilici André et Monsieur Gulli Didier, concernant un fonds de commerce de restauration à l'enseigne **DOLCE** VITA, le 31/12/2009

Pour avis.

18

#### PIANA BOAT

EURL au capital de 7622,45 euros Siège : Résidence Giovasole i Nord - 20169 Bonifacio RCS Aiaccio: B 422 745 638

Aux termes d'une décision en date du 25 mars 2010, l'associé unique a pro-noncé le dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation, conformément aux dispositions de l'article 68 de la Loi du 24 juillet 1966.

Il a nommé comme liquidateur sa gérante, Mme Josiane Baillargeau, demeurant, 3, rue du Poirier de Sauge 28130 Hanches, à qui il a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Il a fixé l'adresse de correspondance au domcile du liquidateur pour les besoins

de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Le liquidateur,

# AVIS RECTIFICATIF

Cette avis concerne l'AAPC N°CCI2B/DC/2010.027 concernant la mission d'assistance technique relative à l'amélioration des conditions d'exploitation de la plate forme Aéroportuaire de Calvi Sainte Catherine

Modification apportée : Critères de jugement des offres

Délai de réalisation : (20%)

\* Prix : (50%)

\* Valeur technique définie par la méthodologie proposée et le planning de la mission (30%)

32

#### **COMMUNE DE CARCHETO BRUSTICO**

#### PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE

Vu les articles L2243-1 à L2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le rapport émis par l'expert en bâtiment le 20 avril 2010, Nous Maire de la Commune de Carcheto Brustico, le 20 avril 2010 a la suite du rapport établi par l'expert en bâtiment le 20 avril 2010, nous avons constaté que l'immeuble appartenant à la succession Stefani Charles-Jean, situé sur la commune de Carcheto Brustico, figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 278 est en état

La nature des travaux indispensables pour faire cesser l'état d'abandon est la sui-

- Le bâtiment doit être remis hors d'eau, hors d'air :
- Mise en sécurité par un étaiement extérieur
- Mise en oeuvre d'un échafaudage périphérique ;
- Dépose de la toiture ;
- Dépose des planchers hauts du RDC et R+1
- Depose des paintriers natis du NDC et R+ ;
   Mise en oeuvre de chainage horizontaux ;
   Renforcement du plancher bas du RDC par mise en oeuvre de profilés métalliques
- Mise en oeuvre des planchers hauts RDC et R+1 : plancher poutrelles/hourdies ou plancher bois traditionnel avec mise en oeuvre de tirants et de croix de Saint André:
- Dépose des menuiseries extérieures existantes ;
- Réalisation du chainage de toiture :
- Mise en oeuvre de la toiture ;
- Pose des menuiseries extérieures pour assurer la mise hors d'air :

Le présent procès-verbal ainsi que les textes et rapports qui y sont visés seront noti-fiés aux propriétaires, au titulaires de droits réels et au autres intéressés.

Il sera affiché en Mairie et sur l'immeuble pendant trois mois et fera l'objet d'une insertion dans le Petit Bastiais et l'Informateur

A l'issue du délai de SIX MOIS, à compter de la notification et la publication du pré-sent procès-verbal, si le propriétaire n'a pas fait en sorte que cesse l'état d'abandon, le Maire dressera le procès-verbal définitif d'état d'abandon et le Conseil Municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation de la parcelle au profit de la commune De quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 20 mai 2010 à 14 heures, heure légale, et avons signé.

> Fait à Carcheto, le 20 mai 2010 Le Maire, Napoléon CASTELLI.

# **ADJUDICATION JUDICIAIRE DU 30 JUIN 2010 A 14 HEURES**

L'An deux mille dix, le trente juin à 14 heures, il sera procédé en l'Etude de Maître Jacques POGGI, Notaire associé à Bastia, Villa Henri, Impasse Capanelle, à la vente aux enchères publiques et au plus offrant des biens ci-après : Sur le Territoire de la commune de RUTALI (Haute-Corse) :

Dans une maison à usage d'habitation élevée d'un rez-de-chaussée deux étages et greniers, sise au Lieu-dit "Rutali", figurant au cadastre rénové de ladite commune sous le numéro 516 de la section B pour une contenance de 2 ares 20 centiares. PREMIER LOT

TOUT LE DEUXIÈME ETAGE

Et une quote-part indéterminée des parties communes :

TOUS LES GRENIERS,

Et une quote-part indéterminée des parties communes ;

- TOUT LE REZ-DE-CHAUSSÉE se composant uniquement de caves, Et une quote-part indéterminée des parties communes,

TOUT I E PREMIER ETAGE

Et une quote-part indéterminée des parties communes,

Les visites auront lieu à compter de la parution de ladite publicité et jusqu'au jour prévu pour l'adjudication, aux heures habituelles d'ouverture de bureau.

La mise à prix a été fixée à la somme de savoir :

\* Celle du 1er lot, composé du deuxième étage et des greniers à Quarante et un mille neuf cent vingt-trois euros et quarante-huits cents (41.923,48 euros).

\* Celle du 2ème lot composé du premier étage et des caves à Trente-six mille deux

cent six euros et soixante-quatre cents (36.206,64 euros). Les enchères seront d'au moins Mille euros (1000.00 euros), en ne constatera que

- Le cahier des charges d'adjudication a été dressé par Maître Jacques Poggi, notaire

sus nommé à la date du 25 mai 2010. Celui ci, ainsi que les renseignements com plémentaires sont consultables en son étude.

Notre Site: www.corse-information.info

Fait et rédigé à Bastia, le 27 mai 2010, Pour extrait

26

#### SOFIRAL

Société d'Avocats Résidence Mattéa Route de la Mer - 20213 Folelli Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71

Aux termes d'une délibération d'une AGE en date du 04 mai 2010, les associés de la Société AMBULANCES SANTA MARIA POGHJU, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est sis Vanga di l'Oru, Santa Maria Poghju, 20221 Cervione, immatriculée au RCS Bastia sous le numéro 421 432 527, ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de petite remise, transport routier, ser-vice de transport, de voyageurs limité exclusivement aux transports à destina-tion de l'IME/IMP, "Eveil", taxis, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Mention sera faite au RCS Bastia.

#### SARL A MARINA

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 100 euros Siège : Lotissement Magnificu di Borgu 20290 Borgo N° 509 985 776 00012 RCS de Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/05/10, il résulte que :

Le capital a été augmenté en numéraire de 10.000 euros pour être porté à 10 100 euros

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence

Ancienne mention :

Capital: 100 euros

Nouvelle mention : Capital : 10.100 euros

Mention en sera faite au RCS Bastia.

Pour avis.

22

#### SOCIETE DES GRANULATS **AJACCIENS**

Société Anonyme Au capital de 302.000 euros Siège : Carrière de Baléone Ponte Bonello - 20167 Mezzazvia 410 750 848 RCS Ajaccio

Le Conseil d'Administration réuni le 6 mai 2010 a pris acte de la démission de Monsieur Daniel Ducroix, de ses fonctions de Président Directeur Général et d'Administrateur à compter de ce jour et a décidé de nommer en remplacement Monsieur Thierry Meline, demeurant à Carqueiranne (83), 266 Montée de l'Oratoire.

Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis

28

#### 422B

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 8000 euros Siège : 3, rue Jean Casale - 20200 Bastia 453856361 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2010, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 mai 2010, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Le siège de la liquidation est fixé 14 Avenue Emile Sari, 20200 Bastia. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-tion seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

email: al@informateurcorse.com

Pour avis, le liquidateur.

#### GAEC reconnu

#### de ZACCARACCIO

Capital: 90,000 euros Siège : 17, Jardin d'Ortale - 20620 Biguglia RCS Bastia : 382 704 963

L'AGE en date du 30/04/2010 a agréé les cessions de parts et Mme Mollinari Nicole épouse Donsimoni, cessionnaire. Elle a changée la dénomination du GAEC qui devient GAEC reconnu **Donsimoni**, a transféré son siège social chez M. Donsimoni Christian, Lieu-dit U Boscu. Rutali. 20239 et a prorogé sa durée jusqu'au 31/07/2046.

#### **SOFIRAL**

Société d'Avocats Résidence Mattéa Route de la Mer 20213 Folelli Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71

Par une assemblée générale ordinaire du 22 avril 2010, les associés de la SARL LITTARICCIA, société au capital de 7622 euros, dont le siège social est Route de Palombaggia, 20137 Porto-Vec-chio, immatriculée au RCS Ajaccio, sous le n°384 502 928, ont constaté la reconstitution des capitaux propres à un niveau au moins égal à la moitié du capital social. Mention sera faite au RCS Ajaccio

#### **POMPES FUNEBRES**

#### **CASANOVA**

Agence Funéraire du Sud Société à Responsabilité Limitée Au capital de 7623,00 euros Siège : 11, rue du 9 Septembre 20110 Propriano 410 766 604 RCS Ajaccio

Suivant délihération d'une assemblée générale ordinaire du 1er mars 2010, M. Jean-Simon Casanova, demeurant à Sarrola-Carcopino 20167, La Tour, a été nommé gérant en remplacement de Mme Christine Raynal, démissionnaire.

**P2** 

Société Civile - Capital : 5000 euros Siège : 20000 Ajaccio 28, Bis Cours Lucien Bonaparte RCS Ajaccio: D 489 532 820

Suivant acte SSP en date du 27 mai 2010, Monsieur Jean-Luc Pieretti, demeurant à Sartène, 20100 (Corse du Sud), 6, rue Gabriel Péri, a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Monsieur Marc Leandri, demeurant à Porticcio 20166 (Corse du Sud), Grosseto-Prugna, Les Hauts de la Résidence du Golfe, 3, Allée de la Plage, a été nommé en remplacement, co-gérant pour une durée illimitée.

13

#### AVIS DE LOCATION **GERANCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Propriano, du 13 mai 2010, enregistré à Sartène RD le bord. 2010/175, case n°1, Mme Cavalli Veuve Muselli Rosine, immatriculée au Muselli Rosine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 306 525 403 a donné en location gérance à la SARL L'ANNEXE, dont le siège social, 6, rue des Pêcheurs, 20110 Propriano, en cours d'immatriculation au RCS, un fonds de commerce de bar à l'enseigne "LE MARINA", pour une durée de 3 mois, à compter du 1er juin 2010, renouvelable ensuite par période de trois mois par tacite reconduction.

Pour avis

**COMMUNE DE BORGO** 

# **AVIS D'APPEL PUBLIC** A LA CONCURRENCE

M.A.P.A.

ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :

Commune de Borgo - Centre Administratif - Route de la gare - 20290 BORGO

courriel: mairie-borgo@wanadoo.fr
Tél. 04 95 58 45 45 - Fax 04 95 36 15 33

OBJET DU MARCHE: La présente consultation porte sur l'attribution d'un marché public de services ayant pour objet le transport scolaire des enfants scolarisés dans

les écoles primaires de la commune de Borgo pour l'année scolaire 2010-2011.

TYPE DE PROCEDURE: Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

TYPE ET FORME DU MARCHE :

Marché alloti, comprenant trois (3) lots, comme suit :

Marche allott, comprehant trois (3) lots, comme suit :
Lot n°1 : Ligne « Lieu-dit Magic Stock- Groupe scolaire Dominique Antoniotti »
Lot n°2 : Ligne « Lanciatojo - Groupe scolaire Dominique Antoniotti »
Lot n°3 : Ligne « U Stagnu - Ecole de la Marana »

DUREE D'EXECUTION : L'exécution de la mission sera conclue pour l'année scolaire 2010-2011

Le marché pourra donner lieu à reconduction dans les modalités fixées au Cahier des Clauses Particulières.

DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES:

Au plus tard le 07 Juillet 2010 à 11h00.
Réponse sur support papier préférée, avec remise physique ou avec envoi postal dans les conditions fixées dans le règlement de la Consultation.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES: Le délai de validité des offres est de quatre

vingt dix (90) jours à compter de l'expiration de la date limite de remise des offres, soit le 07 Juillet 2010.

MODALITES D'OBTENTION DU D.C.E. : Téléchargement sur le profil acheteur de la commune de Borgo (www.achatpublic.com).

Le D.C.E. sera également remis gratuitement aux candidats qui en font la demande uniquement par voie électronique (mairie-borgo@wanadoo.fr).

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES:

Valeur technique (appréciée au regard du mémoire demandé) : 60%

Prix de la prestation : 40%

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 02 Juin 2010.

Département de la Corse du Sud

## COMMUNE DE SERRA DI FERRO

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur : Commune de SERRA DI FERRO Adresse : 20140 Serra di Ferro

2) Objet du marché : Equipement et installation de la Salle Polyvalente Lieu d'exécution : Commune de SERRA DI FERRO

3) Procédure de passation : Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP 4) Caractéristiques principales : Prestations divisées en 4 lots :

Lot 1 : Sonorisation Lot 2 : Vidéo projection Lot 3 : Praticable (scène) Lot 4 : Mobilier, salle de réunion

5) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

6) Retrait du dossier de consultation : Mairie 20140 de SERRA DI FERRO Tél: 04 95 74 02 12 - Fax: 04 95 74 05 64 email mairie.de.serradiferro@wanadoo.fr

Notre Site: www.corse-information.info

7) Date limite de réception des offres : 2 juillet 2010 à 12h 8) Date d'envoi de l'avis à la publication : 31 mai 2010

M P BARTOLI Le Maire Adjoint.

51

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29 avril 2010, il a été constitué pour une **durée** de 50 ans. Une SCI au capital de 300 euros, ayant pour dénomination SCI LOCATION VL.

Siège: Lotissement Castellacciu, 20220 Monticello Objet : Acquisition de tous biens immo

biliers, administration, location

Gérant: Monsieur Martelli Philippe demeurant Lotissement Castellacciu, 20220 Monticello

Immatriculation : Au RCS de Bastia

64

#### **RECTIFICATIF**

A L'ANNONCE PARUE DANS L'INFORMATEUR CORSE DU 21 MAI 2010

Pour la Société Civile Immobilière SCI PERETTI, constituée par acte sous seing privé en date à Rupione, du 28 avril 2010, le siège social est sis Lieu-dit Aghiola, Rupione, 20166 Pietrosella.

L'INFORMATEUR **CORSE NOUVELLE** 

FAX: 04 95 32 02 38

#### **AVIS DE VENTE** DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Marseille du 21 mai 2010, enregistré au service des impôts des Entreprises de Sartène en date du 26 mai 2010, bord.

n°2010/185, case n°2. La Société VANNINA, SARL au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à Propriano (20110), 3, Avenue Napoléon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le numéro 435 281 829, représen-tée par Mademoiselle Audrey Trebor, en sa qualité de gérante, propriétaire du fonds.

A vendu à la Société LA GELATERIA DE LA MARINE, SARL Unipersonnelle au capital de 5000 euros, dont le siège social est à Propriano (20110), 7, Avenue Napoléon III, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 518 607 072, dûment représentée par Mademoiselle Audrey Trebor, en sa qualité de gérante associée unique.

Un fonds de commerce de fabrication et vente de glaces à consommer sur place et à emporter exploité sous l'enseigne "LA GELATERIA DE LA MARINE", sis à Propriano (20110), 3, Avenue Napo-léon, moyennant le prix principal de 270.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 188.000 euros et aux éléments corpo-

rels à concurrence de 82.000 euros. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance par l'acquéreur ont été fixés le jour de la signature.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité, et pour la correspondance entre les mains de Maître Xavier Cachard, Avocat au Barreau, sis 25, rue Sylvabelle, 13006 Marseille.

Pour avis,

30

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 mai 2010, il a été consti-tué une Société Civile Immobilière :

Dénomination : SCI LA VETTA
Capital : 300 euros (Trois cent euros)
Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, constructions, terrains ou édifices de toute nature, et

toutes transactions immobilières.

Siège: 20137 Porto-Vecchio

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS Ajaccio Gérance : Melle Andréani Chjara, demeurant, 7, rue Dragut, 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation au Registre du Comerce : La société sera immatriculée au Registre du Commerce tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La gérante.

09

#### DISSOLUTION ANTICIPEE

Par AGE du 2 janvier 2009, les associés de la SARL ISULA TURCHINA, au capital de 1 euro, et dont le siège social est sis 28, Bld Paoli, Bastia (20200), ont décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société à compter du 01 janvier 2009. Monsieur Jacques François Marcelli,

demeurant, 75, Lotissement Les Hauts de Rasignani, à Borgo, (20290), a été désigné en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 75,

Lotissement Les Hauts de Rasignani, à Borgo (20290).

email: al@informateurcorse.com

Pour avis.



# **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

PROCÉDURE ADAPTÉE - OPERATEUR DE RESEAUX

(MONTANT INFERIEUR A 387.000 EUROS HT) (CCI2B/DC/2010.028)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port 20293 Bastia Cedex

Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant:

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port

20293 Bastia Cedex Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice

Services généraux des administrations publiques/ Activités Aéroportuaires Objet du marché :

4.1 - Lieux de livraison :

Aéroport International de Calvi Sainte Catherine

**4.2 - Objet du marché :**Fourniture et pose de deux aubettes au sein de l'Aéroport de Calvi Sainte-Catherine

Caractéristiques principales : Indiqués dans le cahier des charges

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Mode de passation du marché :

Marché négocié Opérateur de réseaux, défini par les articles 134, 135, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 150 du Code des Marchés Publics L'avis concerne un marché public.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou de références aux textes qui les règlementent des marchés subséquents :

- Les articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics (Titre IV - Chapitre 1er) - Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

Crédits ouverts à la section 135

Langue dans laquelle les candidatures doivent être adressées :

Unité monétaire utilisée : L'euro

La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales
Palais Consulaire - B.P 210 20293 Bastia Cedex ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

## **P2 MAT**

Société à Responsabilité Limitée Capital : 7500 euros Siège: Lieu-dit Michel Ange 20167 Afa (Corse du Sud) RCS Ajaccio : B 491 358 404

15

Suivant délibération des associés en date du 27 mai 2010, Monsieur Jean-Luc Pieretti, demeurant à Sartène, 20100 (Corse du Sud), 6, rue Gabriel Péri, a démissionné de ses fonctions de gérant. Monsieur Jean-François Pietri, demeurant à Ajaccio 20000 (Corse du Sud) 44, Cours Lucien Bonaparte et Mon-sieur Marc Leandri, demeurant à Porticcio 20166 (Corse du Sud), Grosseto-Prugna, Les Hauts de la Résidence du Golfe, 3, Allée de la Plage, ont été nommés co-gérants pour une durée illimitée

Pour avis.

12

#### **GERANCE LIBRE**

#### **DE FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2010 à Funtanone Monsieur MORACCHINI Noël, demeurant Funtanone - 20290 VIGNALE, à donné en location gérance à Monsieur CAPOROSSI Dominique, demeurant Lieu dit Paterno - 20290 BORGO, un fonds de commerce de débit de bois-sons IV catégorie et restauration traditionnelle à l'enseigne « A CASA NOS-TRA » situé et exploité à : Funtanone, pour une durée de douze mois (renouvelables), à compter du 01 juin 2010

Pour insertion unique.

45 **DECA** 

Société par actions simplifiée Capital : 173.014,74 euros Siège : Centre Commercial La Rocade 20600 Furiani 332 537 224 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'as-semblée générale ordinaire annuelle du 30 mars 2010, ont été nommés

1) En remplacement de Monsieur Daniel Benaît, Commissaire aux Comptes Titulaire, démissionnaire. Le Cabinet KALLISTE REVISION COMPTABLE, Parc Technologique de

Bastia, ZAE d'Erbajolo, 20600 Bastia. Pour une durée de six exercices expi-

rant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2) En remplacement de Monsieur Fabrice Trinh, Commissaire aux Comptes Suppléant démissionnaire.

Monsieur Loïc Jouvert, de la Société d'Expertise Comptable, Le Clos de la Cristole, BP 70103, 84144 Montfavet Cedex.

Pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le Président.

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat : Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Le cardinat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau Code des Marchés Publics.
- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire.
- Les imprimés DC4 et DC5 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <a href="http://www.minefi.gouv.fr">http://www.minefi.gouv.fr</a> (thème : marchés publics) et <a href="http://www.ccihc.fr">www.ccihc.fr</a> ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.
- La présentation d'une liste de fourniture et travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dis-positions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.I alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Date limite de remise des candidatures : Le 25 juin 2010 à 10h

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52. alinéa 2° sont examinées au regard :

- des garanties et capacités techniques et financières
- des références de fournitures et travaux inhérents ou équivalents à l'objet du mar-

Critères de jugement des offres

Délai de réalisation (20%)

- Prix : (50%)

Valeur technique définie par la méthodologie proposée et le planning (30%)

Durée de validité des offres : 120 jours

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 2010.028 Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales Palais Consulaire - B.P 210 20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Renseignements complémentaires :

Indiqué dans le règlement de la consultation Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montepiano - 20407 Bastia Cedex Tél. : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.88.55

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Département Juridique et Affaires Générales
Tél.: 04.95.54.44.39 - Fax: 04.95.54.44.96

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20.

- Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours : - Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un délai de deux mois suivant la notification de la décision.
- Référé précontractuel effectué avant la conclusion du marché (Article L.551.1 du code de la justice administrative).

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 02 juin 2010

#### **CORSE PELLETS ENERGIE**

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 8000 euros Siège : Hameau Camagiana 20221 Cervione RCS Bastia : 499 685 196

#### MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET CHANGEMENT **DE DENOMINATION**

Suivant acte sous seing privé du 10 mai 2010:

L'assemblée générale extraordinaire de la société a décidé de modifier l'objet social

En conséquence il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts qui doit être complété de la mention suivante :

Transport et location de matériel. Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2010 de la société, il a été décidé de changer de dénomination.

En conséquence l'article 3 des statuts a La société prend la dénomination de "CORSE MATIERE ORGANIQUE

INDUSTRIE

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Bastia.

> Pour extrait, Le gérant.

> > email: al@informateurcorse.com

#### E.A.R.L. DOMAINE **SAN MICHELI**

Capanelli 20100 Sartène Tél: 04.95.77.06.38

Aux termes d'une assemblée du 10-05-2010 enregistrée à la recette de Sartène, les associés de la Société San Micheli ont décidé une augmentation de capital de 40.000 euros. Le capital social a donc été porté de 140.000 euros à 180.000 euros

Pour extrait conforme, la gérante,

08

#### **CHANGEMENT DE NOM**

M. José Augusto Dos Santos Da Ines, né le 9 mars 1985 à Bastia, demeurant 3, ZAC de Luccianella, 20600 Furiani, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de DA INES, afin de s'appeler à l'avenir : **DA** INES

03

ESPACE MEDICAL CORSICA SARL au capital de 1000 euros. PLACE DE LA FONTAINE 20167 SARROLA CARCOPINO. RCS AJACCIO 502 039 530. A compter A.G.E du 27/05/2010 : Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation : SECONDI CATHERINE, PLACE DE LA FONTAINE, 20167 SARROLA CARCOPINO. Siège liquidation ou correspondances actes documents relatifs liquidation sont à expédier : siège social. Dépôt légal actes, documents et formalités : RCS Ajaccio.

email: al@informateurcorse.com

Notre Site: www.corse-information.info

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

#### PROCÉDURE ADAPTÉE - OPERATEUR DE RESEAUX

#### (MONTANT INFERIEUR A 387.000 EUROS HT) (CCI2B/DC/2010.030)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port

20293 Bastia Cedex

Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant:

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port 20293 Bastia Cedex

Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45
Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice :

Services généraux des administrations publiques/ Activités Aéroportuaires

Objet du marché ·

4.1 - Lieux de livraison

Aéroport International de Bastia Poretta 4.2 - Objet du marché :

Créations de pistes animalières au sein de la plate-forme aréoportuaire de Bastia Poretta Caractéristiques principales :

Indiqués dans le cahier des charges

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

. Mode de passation du marché :

Marché négocié Opérateur de réseaux, défini par les articles 134, 135, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 150 du Code des Marchés Publics.

L'avis concerne un marché public.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou de références aux textes qui les règlementent des marchés subséquents :

- Les articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics (Titre IV Chapitre 1er) Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement
- Crédits ouverts à la section 131

Langue dans laquelle les candidatures doivent être adressées :

Unité monétaire utilisée : L'euro

La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous : Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales
Palais Consulaire - B.P 210

20293 Bastia Cedex ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau Code des Marchés Publics.
- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire.
- Les imprimés DC4 et DC5 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <a href="http://www.minefi.gouv.fr">http://www.minefi.gouv.fr</a> (thème : marchés publics) et <a href="http://www.ccihc.fr">www.ccihc.fr</a> ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.
- La présentation d'une liste de travaux effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.I alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Date limite de remise des candidatures : Le 25 juin 2010 à 10h

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52. alinéa 2° sont examinées au regard :

\* des garanties et capacités techniques et financières

- des références de fournitures et travaux inhérents ou équivalents à l'objet du marché Critères de jugement des offres :
  - Délai de réalisation (20%)
- Prix : (50%)

  Valeur technique définie par le planning, la méthodologie et l'attestation de visite (30%)

Durée de validité des offres : 120 jours

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 2010.030

Adresse à laquelle le dossier devra être déposé : Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales Palais Consulaire - B.P 210 20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Renseignements complémentaires :

Indiqué dans le règlement de la consultation

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montepiano - 20407 Bastia Cedex

Tél.: 04.95.32.88.66 - Fax: 04.95.32.88.55
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Département Juridique et Affaires Générales Tél.: 04.95.54.44.39 - Fax: 04.95.54.44.96

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20. Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

- Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un délai de deux mois suivant la notification de la décision.
- Référé précontractuel effectué avant la conclusion du marché (Article L.551.1 du code de la justice administrative).

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 02 juin 2010

#### 53 **LOCATION GERANCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 mai 2010 à Nonza, Monsieur Chaubon Jean-Michel, demeurant à Nonza, 20217, confie à M. Canale Arnaud, demeurant à Nonza, 20217, l'exploitation à titre de location gérance, du fonds de commerce du restaurant "LE PIRATE", exploité à Nonza 20217, immatriculée au RCS de Bastia sous le N°305 904 575, à compter du 1er mai 2010, jusqu'au 30 avril 2011. Renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Pour avis.

40

#### **MUFRAGGI CONSEIL** Sigle: "M.J.P. CONSEIL"

SARL au capital de 15.000 euros porté 41.000 euros Siège social : 44, Allée du Maquis 20166 PIETROSELLA RCS Ajaccio 483 313 862

L'AGE réunie en date du 10/05/2010 a décidé et réalisé une augmentation capital social d'une somme de Vingt Six Mille (26.000) euros par l'émission de 2.600 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune, à libérer intégralement en numéraire, ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à quinze mille (15.000) euros

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à quarante et un mille (41.000) euros

La Gérance,

# **COMMUNE DE MURO**

## **PROCES-VERBAL PROVISOIRE** D'ABANDON MANIFESTE

Vu les articles L2243-1 à L2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2008, Le Maire de Muro, a constaté par procès-verbal provisoire l'abandon manifeste de la parcelle suivante

Parcelle N°120, section C située au Lieu-dit POGGIALI.

Le Maire constate que cette parcelle n'est plus entretenue et représente une nuisance environnementale, la propriétaire étant Mme FALCHI Françoise et après qu'il est été procédé à la recherche des titulaires de droits réels et autres intéressés

> Fait en Mairie le 31 mai 2010. Pour valoir ce que de droit, Le Maire.

52

# **COMMUNE D'ALATA**

Adresse : 20167 ALATA Tél : 04/95/25/33/76- Fax : 04/95/25/32/65

# **AVIS D'INFORMATION**

Les marchés à procédure adaptée pour un montant compris entre 4000€00 et 90.000€00 hors taxes sont consultables sur le site de la commune www.alata.fr (rubrique marchés publics) et Affichés dans les locaux de la mairie d'Alata Conformément au décret N° 2008-1334, tous les marchés d'un montant supérieur à

90.000€00 hors taxes sont également consultables sur le site de la commune d'Alata (rubrique marchés publics).

Notre Site: www.corse-information.info

Etienne FERRANDI,

38

#### **LE CARRE D'AS**

Société par actions simplifiée Au capital de 96.000 euros Siège : 16, rue de l'Abbaye 75006 Paris 514 449 792 RCS Paris

#### TRANSFERT **DE SIEGE SOCIAL**

Mme Odile Randi épouse Liebault, Présidente, 16, rue de l'Abbaye, 75006 Paris

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010, il résulte que : Le siège social a été transféré O Hangar, Quartier Poretta, 20137 Porto-Vecchio, à compter du 25 mai 2010. L'article "Siège Social", des statuts a

été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

## **EXTENSION**

DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'as-semblée générale du 25 mai 2010, il résulte que : Il a été décidé d'étendre, à compter du

25 mai 2010, l'objet social aux activités de : Bar, snack, restaurant, brasserie, vente à emporter.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

#### L'INFORMATEUR **CORSE NOUVELLE**

TEL: 04 95 32 04 40

email: al@informateurcorse.com

56

#### **HENRI PINNA** Joseph MELGRANI **Paul CUTTOLI**

#### **Louis-Valery VERGEOT**

Notaires Associés 6, Bd Sylvestre Marcaggi - 20000 Ajaccio Tél : 04 95 51 75 75 - Fax : 04 95 51 15 55

Suivant acte recu par Me Joseph Melgrani, notaire associé le 20 mai 2010, enregistré à Ajaccio, SIE le 28 mai bordereau 2010/383, case n°1, ext. 964.

La société dénommée PIZZERIA KALLISTE EURL, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros dont le siège est à Sagone (20118), Vico, route de Cargèse, La Plage, identi-fiée au SIREN sous le numéro 378 569 347 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

A cédé à : La société dénommée U MARE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8000,00 euros dont le siège social est à Sagone (20118), Vico, route de Cargèse, La Plage, identifiée au SIREN sous le numéro 521 766 105 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Un fonds de commerce de Fabrication. vente de pizzas, exploité à Sagone (20118) Vico, route de Cargèse, La Plage, lui appartenant, connu sous le nom commercial PIZZERIA KALLISTE et pour lequel le cédant est immatriculé au Répertoire des Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 378 569 347 et identifié à l'Institut National de la Sta-tistique et des Etudes Économiques sous le numéro SIRET 378 569 347 00016. Ensemble les éléments corporels et incorporels attachés audit fonds à l'exclusion de toute marchandise.

Moyennant le prix de 100.000,00 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 90.000,00 euros, aux éléments corporels pour 10.000,00 euros **Jouissance :** 26 mai 2010.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à Ajaccio, 6, Bd Sylvestre Marcaggi, en l'Etude de Me Joseph Melgrani, où domicile a été élu

Pour unique insertion.

63

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 27/05/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : BOUDA

Siège social: 27, Bis Terra Vecchia, Muratello 20137 PORTO VECCHIO, **Objet social :** Tous travaux de peinture

extérieure, intérieure et décorative, neuf et rénovation

Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social: 1000 euros

**Gérance :** Monsieur Rachid BOU-DAOUINE, demeurant 27, Bis Terra Vecchia, Muratello 20137 PORTO VEC-CHIO, assure la gérance.

Immatriculation de la Société : Au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

> Pour avis. La Gérance.

#### **GREFFE DU TRIBUNAL** DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex Accès Minitel 3617 Infogreffe

#### **LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement en date du 25/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire de

Fondacci Dominique - c/o Béatrice Martin Ld Banasco - 20260 Calvi Activité : Plomberie - Electricité -

chauffage RM: N°403 879 737 (36.96.2B)

Juge commissaire : M. Jean-Baptiste Antonini

Juge commissaire suppléant : M. Michel Leoni

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

66

Par jugement en date du 25/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de : L'Oasis (SARL)

Route de la Mer - 20240 Ghisonaccia **Activité**: Brasserie-Restaurant-hôtel-

location de meubles RCS Bastia: B 349 996 496, 89 B 56

Juge commissaire M. Jean-Paul Poggioli

Juge commissaire suppléant : M. Pierre Ersa

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi. Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B P 75 20289 Bastia Cedex

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liqui-

#### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

67

Par jugement en date du 25/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de : SARL BAT2B (SARL)

Lieu-dit Casamozza - Près la Pharmacie 20290 Lucciana

Activité : Travaux de bâtiment

RCS Bastia: B 504 442 385, 2008 B 247 Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire :

M. Ange Louis Guidi

Juge commissaire suppléant : M. Pierre Ersa

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex Les déclarations de créances sont à

déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

68

Par jugement en date du 25/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de

Samartini Angela Marie "L'Opium" Cateraggio - 20270 Aléria **Activité**: Restauration (GR) RCS Bastia: A 483 231 957, 2007 A 67

Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire : M. OAP Grimaldi

Juge commissaire suppléant : M. Jacques de Zerbi

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex. Les déclarations de créances sont à

déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

Par jugement en date du 25/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de : Ferreira da Silva Alves Carlos Manuel

Lot San Antone - N°14 - 20214 Calenzana Activité : Pose de plaque de plâtre -

RM: N°478 811 854 (435.04.2B) Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire :

M. Jean Guglielmacci

Juge commissaire suppléant: M .lean-Bantiste Antoni

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B. Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Man-

dataire Judiciaire Pour extrait. SCP NAPPI-CASANOVA Greffiers Associés

**PPA** 

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 5000,00 euros Siège : Maison Antonetti - Lieu-dit Scapurnachja Querciolo - 20215 Venzolasca 500 104 872 RCS Bastia

L'assemblée générale réunie le 3 juin 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Paula Antonetti, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur.

70

Par acte SSP du 28/05/2010, il a été constitué une SARL à capital variable. **Dénomination**: HSE SOLUTIONS

Sigle: HSE

Siège: Lotissement Les Chênes, 20166 (Grosseto Prugna), Porticcio

Objet : Import export, commerce en gros Capital initial : 1000 euros Capital min : 200 euros

Capital max: 200.000 euros Durée: 99 ans

**Gérant**: Mme Vergnaud-Arrighi Emmanuel, Lotissement Les Chênes, 20166

Grosseto Prugna Immatriculation : Au RCS Ajaccio

#### **Maître Yvan SAISSET**

Notaire à Brando

#### AVIS DE CHANGEMENT DE **REGIME MATRIMONIAL**

Information concernant les époux :

Monsieur Jean Bonaventure LORENZI, retraité et Mme Paulette BORGAT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble, à Pietracorbara (20233), Campelle. Nés. savoir :

- Monsieur à Bastia (20200), le 21 novembre 1937.

- Mme à Bourg en Bresse, (01000), le 7 mars 1937.

Tous deux de nationalité française

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à, défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée, à la Mairie de Paris, (75001), le 20 juillet 1963 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Information concernant la modifica tion du régime matrimonial :

Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle. clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux. Acte contenant le change-ment de régime matrimonial recu par Me Yvan SAISSET, notaire à Brando, e 27 mai 2010.

Informations concernant l'opposition Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Yvan Saisset, notaire à

> Pour avis et mention Me Yvan SAISSET. Notaire.

> > 59

#### **MSGCINEMA**

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 17.500 euros Siège : Chemin de la Mairie Bastelicaccia (Corse du Sud) RCS Ajaccio : B 519 856 827

Suivant délibération du 25 mai 2010. enregistrée à Ajaccio RD le 2 juin 2010, bordereau n°2010/393, case n°4, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé d'augmenter le capital social de 15.000 euros, pour le porter de 2500 euros à 17.500 euros, par voie de création de 600 parts sociales nouvelles de 25 euros chacune, portant les numéros 101 à 700 inclus, intégrale-ment libérées en numéraire et de modifier corrélativement les statuts

Pour avis, la gérance.

# CREATEURS **D'ENTREPRISE**

**POUR UNE** INFORMATION, JUSTE

ABONNEZ-VOUS

TEL: 04 95 32 04 40

FAX: 04 95 32 02 38

email: al@informateurcorse.com

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 02 juin 2010 à Albitreccia, enregistrée à la recette des impôts d'Ajaccio 03 juin 2010, bordereau n°2010/398, case n°1, ext. 1019. Il a été institué une Société Civile Immobilière présentant

les caractéristiques suivantes Dénomination : "MARIE DOMINIQUE" Capital: 1000 euros correspondant à 100 parts sociales de numéraire libérées entiè rement de leur valeur nominale soit 10 euros Siège: Ld Vieux Molini, 20166 Albitreccia Objet : La société a pour objet la propriété la vente ou l'achat, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme de biens immeubles que

la société se propose d'acquérir. **Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérant : Corticchiato Julie, Lieu-dit Vieux Molini, 20166 Albitreccia La société sera immatriculée au

Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

La gérance,

# Notre Site Internet

www.corse-information.info

## **AVIS D'APPEL PUBLIC**

## A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de POGGIO D'OLETTA - 20232 POGGIO D'OLETTA

Tel: 04 95 39 01 16 - Fax: 04 95 35 39 70

Correspondant : Monsieur le Maire

Objet du marché : Réfection de la conduite d'adduction des sources suite aux

intempéries de novembre 2008 Type de marché de travaux : Exécution.

L'avis implique un marché public.

Lieu d'exécution : Commune de POGGIO D'OLETTA

Nature et étendue des travaux :

\* Pose en tranchée de 1230 ml de canalisation PE 63 mm et ses accessoires.

\* Divers travaux de réfection sur regards des sources.

Procédure de passation : Procédure adaptée Article 28 du CMP avec possibilité de négociation

Durée du marché ou délai d'exécution : 02 mois

Date prévisionnelle de commencement des travaux : juin 2010 Langue utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le marché est financé par l'Etat, le Département et la CTC le reste du financement provient de fonds propres ou d'emprunts bancaires

Le paiement se fera par virement au moven d'un mandat administratif. Le délai glode paiement est de 35 jours

Critères de sélection des candidatures :

Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières

Situation propre aux opérateurs économiques : Conformément aux articles 43 à 46 du Code des Marchés Publics, les candidats devront fournir

Situation juridique - références requises :

- Imprimé DC4 (avril 2007) « Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants »,

par ses co-traitaits »,

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- Imprimé DC5 (octobre 2008) « Déclaration du candidat » comprenant les renseignements permanents du candidat et la déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP, qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales et respecter l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L.5212-4 du code du travail.

Ces Imprimés sont téléchargeables sur www.minefe.gouv.fr.
Capacité économique et financière - références requises :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (Imprimé DC5).

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années,

appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

Attestation d'assurance garantie décennale et responsabilité civile se rapportant à la nature des prestations à exécuter;
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa

candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs jus-tifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché. Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché

Imprimé DC6 ou Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D.8222-8

du code du travail.

- Imprimé DC7 ou Attestations et certificats délivrés par les administrations et orga-

nismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dessous avec leur pondération

1. La valeur technique : 60%

2. Le prix des prestations : 40 %

Date limite de réception des offres : 22 juin 2010 à 17h00

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des

Le Dossier de Consultation des Entreprises pourra être téléchargé gratuitement sur le site : www.cabinet-pozzodiborgo.com ou en application de l'article 41 du Code des Marchés Publics remis contre paiement des frais de reprographie s'élevant à 50

euros et réglés par chèque. Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus :

BET POZZO DI BORGO - Lot Arbuceta

Ceppe - 20620 BIGUGLIA Tèl.: 04.95.30.23.69 - Fax: 04.95.30.60.02

Adresse de remise des plis : les plis devront être adressés en courrier recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de la Commune de POGGIO D'OLETTA -

20232 POGGIO D'OLETTA.
Et selon les modalités décrites dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'instruction des recours :

Tribunal Administratif
Chemin Montepiano - 20200 BASTIA Tèl : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.38.55

Date d'envoi à la publication : 27 mai 2010

Le Maire

Notre Site: www.corse-information.info

#### DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

DIPARTIMENTU DI A CORSICA SUPRANA

# MAIRIE DE CERVIONE Casa cumuna di Cervioni

# **ARRETE N° 34 /2010**

#### ARRÊTANT LE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le Maire de la commune de Cervione, Vu le décret n°94-469 du 3 juin 1994 et notamment l'article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'article L. 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le code de l'urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles I 123-3-1 et R 123-11 ·

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2007 (délibération n°1)

proposant le zonage d'assainissement. Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2008 (délibération n°2) arrêtant le zonage d'assainissement.

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 25/09/2009 au 30/10/2009 inclus :

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur et ayant pris en compte ses recommandations:

Vu la délibération du Conseil Municipal approuvant le zonage d'assainissement en date du 01/04/2010 (délibération n°3) ; Vu l'avis favorable du Président du SIVOM de Valle-di-Campoloro Cervione en date

du 3 octobre 2008 :

Considérant qu'une erreur matérielle s'est produite dans l'arrêté 34/2009 en date du 10 mai 2010 arrêtant le zonage de l'assainissement des eaux usées domestiques sur le territoire communal.

#### ARRETE:

ARTICLE 1 : Le zonage de l'assainissement des eaux usées domestiques de la commune de Cervione est arrêté tel que défini sur la cartographie finale du document de PZA.

ARTICLE 2 : Le présent zonage demeure consultable en mairie de Cervione.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché sur les panneaux d'information communaux et publié par tout autre procédé en usage de la commune. Un avis sera, en outre inséré, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

ARTICLE 4: le présent arrêté annule et remplace l'arrêté 34/2009 en date du 10 mai 2010 arrêtant le zonage de l'assainissement des eaux usées domestiques sur le territoire communal.

> Fait à Cervione, jeudi 27 mai 2010 Le Maire. Marc Antoine NICOLAI

01

#### PREFECTURE DE LA HAUTE-CORSE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE** DES TERRITOIRES ET DE LA MER

# AVIS D'OUVERTURE **D'ENQUÊTE**

#### PREALABLE A L'APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INCENDIE DE FORET DE LA COMMUNE DE CORBARA

2ème insertion

Le Préfet de la Haute-Corse, informe qu'en exécution de son arrêté n° 2010123-0012 en date du 3 mai 2010, il sera procédé sur le territoire de la commune de Corbara, à une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt.

Monsieur SASSO François, demeurant Villa Saint Antoine, 21 boulevard Benoite Danesi 20200 BASTIA, désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Corbara:

\* vendredi 4 juin 2010 de 14h00 à 16h00 \* mercredi 9 juin 2010 de 9h00 à 12h00 \* mercredi 16 juin de 14h00 à 16h00 \* lundi 5 juillet 2010 de 9h00 à 12h

Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquêtes seront déposés à la Mairie de Corbara, du 4 juin au 5 juillet 2010 inclus aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Pendant la durée de l'enquête, toutes les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ou adressées par écrit au commissaire enquêteur, qui les joindra au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressées à Monsieur le Président du Tribunal Adminsitratif de Bastia et seront tenues à la disposition du public pendant un an à la Mairie de Corbara et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Haute-Corse.

Le candidat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas

ou téléchargement sur le site : <a href="www.ccihc.fr">www.ccihc.fr</a> Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

mentionnés à l'article 43 du nouveau Code des Marchés Publics.
- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire.

- Les imprimés DC4 et DC5 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <a href="http://www.minefi.gouv.fr">http://www.minefi.gouv.fr</a> (thème : marchés publics) et <a href="http://www.ccihc.fr">www.ccihc.fr</a> ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

La présentation d'une liste de travaux effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.1 alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Date limite de remise des candidatures : Le 25 juin 2010 à 10h

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52. alinéa 2° sont examinées au regard :

des garanties et capacités techniques et financières des références de fournitures et travaux inhérents ou équivalents à l'objet du marché Critères de jugement des offres :

Délai de réalisation (30%)

- Prix : (70%)

Durée de validité des offres : 120 jours

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 2010.029

Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales Palais Consulaire - B.P 210 20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Renseignements complémentaires :

Indiqué dans le règlement de la consultation Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia Chemin Montepiano - 20407 Bastia Cedex Tél. : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.88.55

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Département Juridique et Affaires Générales

Tél.: 04.95.54.44.39 - Fax: 04.95.54.44.96

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20. Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un délai de deux mois suivant la notification de la décision

Référé précontractuel effectué avant la conclusion du marché (Article L.551.1 du code de la justice administrative)

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 02 juin 2010

PROCÉDURE ADAPTÉE - OPERATEUR DE RESEAUX

(MONTANT INFERIEUR A 387.000 EUROS HT) (CCI2B/DC/2010.029)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port 20293 Bastia Cedex

Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant:

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port

20293 Bastia Cedex Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice : Services généraux des administrations publiques/ Activités Aéroportuaires

Objet du marché :

4.1 - Lieux de livraison :

Aéroport International de Calvi Sainte Catherine
4.2 - Objet du marché :

Travaux de renforcement de la structure de chaussée devant les garages de la Caserne du SSLIA de l'Aéroport de Calvi Sainte-Catherine Caractéristiques principales :

Indiqués dans le cahier des charges

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC. Mode de passation du marché :

Marché négocié Opérateur de réseaux, défini par les articles 134, 135, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 150 du Code des Marchés Publics.

L'avis concerne un marché public.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou de références aux textes qui les règlementent des marchés subséquents

Les articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics (Titre IV - Chapitre 1er)

- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement - Crédits ouverts à la section 135

Langue dans laquelle les candidatures doivent être adressées : Le Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales Palais Consulaire - B.P 210 20293 Bastia Cedex

# AVIS DE CONSTITUTION

28 mai 2010 il a été constitué une société Dénomination sociale : A STELLINA

Siège social : Route de Pinarellu. 20144 Sainte Lucie de Porto Vecchio Forme: SARL

Aux termes d'un acte SSP en date du

Nom commercial: A STELLINA Capital: 1000 euros

Objet social: Restauration de type traditionnel, la confection et la vente de plats à emporter.

Gérance: Monsieur Didier LORENZINI. Résidence Funtana Vecchia , Rue du Commandant l'Herminier, 20137 Porto

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Aiaccio Immatriculation: RCS Ajaccio

27

#### LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé en date du 1er mars 2009 publié à Bastia le 3 mai 2010, bord. 2010/513, case n°7.

Messieurs Sanci Alain et Dominique et Mme Lucie Albertini Veuve Sanci Antoine, demeurant Place de l'Hôtel de Ville 20200 Bastia. Ont donné en locationgérance le fonds de commerce de débit de boissons (4ème catégorie), à l'enseigne "LE GOELAND", sis, 2, rue Spinosa, à Bastia.

A Monsieur Pascal Milani, né le 25 mars 1943 à Bastia demeurant Résidence Petra Verde, 20200 Bastia, pour 6 mois renouvelables par tacite reconduction à compter du 1er mars 2009. **COMMUNE DE COGGIA** 

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Mairie de COGGIA - 20160 Coggia Département de la Corse du Sud - Tél : 04 95 52 22 45 - Fax : 04 95 52 27 75

Objet du marché : Travaux à la Maison communale de COGGIA Réalisation d'une salle informatique.

Type de marché : Marché public de travaux - Exécution Lieu d'exécution : Au Lieu-dit "Hameau de "CRUCCIATE"

Caractéristiques principales : Travaux de plâtrerie cloison de doublage Faux-Plafond - Menuiserie Int. et Ext

Lot 5 : Electricité - Chauffage - Conditionnement

Tranche ferme: Langue utilisée : Français

Les entreprises pourront répondrre à l'ensemble des prestations ou au Lot n°5 exclusivement

Conditions de participation : Le candidat devra produire avec son offre un dossier comprenant les documents suivants :

\* Les informations permettant d'évaluer les capacités techniques, professionnelles

et financières

La présentation des moyens humains et matériel ;

Les qualifications et références professionnelles pour des travaux similaires ; Les attestations des Assurances décennale et RC

Critères d'attributions :

Le prix des prestations : 50% La Valeur technique : 20% Les capacités de l'Entreprise : 20%

Les délais d'exécution : 10%

Procédure : "PROCEDURE ADAPTEE" (Article 26 II du CMP)

Date limite de réception des offres : 22 jours à compter de la date d'envoi du pré-

sent avis à la presse

Date minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date de réception de l'offre

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 02 juin 2010

Délai d'exécution : Trois (3) mois Personne auprès de laquelle les renseignements peuvent être obtenus et à laquelle les offres doivent être envoyées : Monsieur le Maire de la Commune de COGGIA - Mairie de COGGIA - 20160 - Tél : 04 95 52 22 45 / Fax : 04 95 52 27 75

Notre Site: www.corse-information.info

57

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/06/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** BTP Corse Construction Denomination: BIP Corse Construction
Objet: Société générale du bâtiment de
construction clé en main. Entreprise
générale de tous corps d'état, l'exécution de tous travaux publics ou particuliers, de construction et du génie civil
ainsi que de tous travaux de terrassement de voirie et de viabilité ment, de voirie et de viabilité

ment, de volrie et de Viabilité. Siège : Pont du Ricanto, Rte du Vazzio, 20000 Ajaccio Capital : 1000 euros Durée : 99 ans

Gérance: Mme Marie Ange Cristiani ép. Mondoloni, Rés. Les Moulins Blancs, Bt.B, rue Nicolas Péraldi, 20090 Ajaccio Immatriculation: Au RCS de Ajaccio

Pour avis et mention, La gérance.

58

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/06/2010 il a été constitué une société Dénomination sociale : OMEDICA Siège social : Villa Mascottu, Lieu Dit Casetta, 20600 FURIANI

Forme : SARL Capital : 7500 euros

Objet social : Négoce et location de tout matériel médical, articles de sport et d'esthétique

Gérance : Monsieur Miguel REHIN, Villa Mascottu Lieu Dit Casetta 20600 Furiani Durée : 99 ans à compter de son imma-

triculation au RCS de Bastia Immatriculation : RCS Bastia

email: al@informateurcorse.com

## Jeux des Iles aux Açores

# L'athlétisme insulaire a fait honneur à la Corse!

La sélection corse d'Athlétisme, des Jeux des lles, aux Açores, n'est pas revenue les mains vides, mais pleines de 16 médailles - dont 4 d'Or - et avec une deuxième place au classement général mixte!

Conduite par Krimau El Majouti, CTS pour la Ligue Corse d'Athlétisme, assisté de Stéphanie Masclet, Présidente de la Commission Régionale des Jeunes et de Youssef Zaid, Président de la Commission Régionale d'Organisation, la délégation insulaire a réussi une belle moisson de médailles, de performances et de places d'honneur.

Cette sélection, certainement une des plus jeunes en compétition, avec de nombreux Minimes et Cadets, 1 ère année, a un bel avenir.

Reportage photo dans notre prochaine édition!

#### MEETING DU S.O.AJACCIO

# Le Mémorial Jean Nega et le Challenge de la Ville d'Ajaccio au C.A.Ajaccio

enri Nega et l'équipe qui l'entoure au S.O.Ajaccio ont réussi une belle édition 2010 du Mémorial Jean Nega, dédiée à la mémoire de son fils Jean, athlète au talent confirmé, trop tôt arraché à l'estime et à l'affection de sa famille et de ses amis.

Dommage que l'horaire - 10h00 du matin - et la **fête des Mères** se soient conjugués pour que le succès populaire ne soit pas complètement à la hauteur de l'hommage rendu. Mais la lourdeur du calendrier offre peu de possibilités aux organisateurs quant aux choix des dates. Quoiqu'il en soit, les présents ont témoigné de belle manière et avec beaucoup d'enthousiasme.

Le C.A.Ajaccio s'adjugea les deux Trophées mis en jeu en la circonstance. La remise s'effectua en présence de M. le Député-maire d'Ajaccio, Simon Renucci, et de la Sélection Corse d'Athlétisme, de retour des Jeux des Iles aux Açores, avec les belles médailles récoltées là-bas

Une belle compétition. A la prochaine édition 2011!

#### CLASSEMENT DES CLUBS CORSES AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2010

## L' A.J.B loin devant

1. Athletic Jeunes Bastia	2040 pts
2. C.A. Ajaccio	1279 pts
3. Asptt Ajaccio	635 pts
4. A.S. Porto Vecchio Athlétisme	544 pts
5. C.A. Propriano	398 pts
6. Club Omnisports Porticcio	238 pts
7. C.A.Bastia	216 pts
8. SO Ajaccio	206 pts
9. C.O. Lecci Trinité	135 pts
11. Running Club Furiani	96 pts
12. A.C. Corte	88 pts
13. Gallia Club Lucciana	42 pts
14. La Suarellaise	42 pts
15. I Cignali Sartinesi	28 pts
16. Squash Loisir Balagna	6 pts
17. Via Romana	5 pts
18. Bonifacio Course Nature	5 pts
19. Association Course A Paolina	4 pts

Au classement national, L'A.J.Bastia pointe à là 152<sup>ème</sup> place, et le C.A.Ajaccio à la 293<sup>ème</sup> place, sur les1666 clubs que compte la F.F.A.

#### Echos... Echos...

• Hasna El Rhouaoui a repris une licence à l'A.J.Bastia à l'occasion de son passage à Bastia. Un retour au «Rouge et Vert», couleurs avec lesquelles elle a connu l'athlétisme dans les années 93-96, avant de poursuivre ailleurs une carrière qui devait lui permettre de réaliser 4'35" en Espoir, sur 1500m, et de connaître, la consécration internationale avec l'équipe de France.

Si son palmarès sportif n'est pas à la hauteur de son talent, **Hasna** n'en a pas moins su construire son avenir professionnel avec une personnalité affirmée, riche d'un parcours qui lui a permis de se forger un avenir stable. Bravo, **Hasna**!

- Krimi Zara, épouse Flori, de la même génération qu'Hasna est, aujourd'hui, maman de deux enfants, petits-fils du poète corse «Pépé Flori», personnalité dont le talent n'avait d'égal que la générosité.

  Quel plaisir de la rencontrer avec son époux et ses deux merveilleux enfants!

  Zara, athlète douée au Lancer du Disque et promise à un bel avenir sur le 400m, avait dû interrompre sa carrière sportive pour des problèmes de santé. Mais qui sait, un retour à la piste du Complexe Sportif de Montesoro...
- 4455 connexions au site http://ajb.athle.org pour le mois de mai 2010 ! Un nouveau record !
- Zeyna Diallo, médaille de bronze sur 400m, médaille d'argent dans le Relais 4x100 et de bronze dans le Relais 4x400, Anissa Ouerghi, Médaille d'Or sur 100m Haies et comme Zeyna de Bronze et d'Argent dans les deux Relais, avec Aurélien Gil et Jawed Addouh, médailles de Bronze respectivement sur 400m Haies et au Poids, auront été les 4 médaillés sur les six représentants de l'A.J.Bastia, aux derniers Jeux des lles, aux Açores!
- Marche: lors des Pré-France d'Epreuves Combinées qui se dérouleront les 5 et 6 juin, sur la piste du Complexe Sportif Charles Galetti, à Lucciana, la Marche sera à l'honneur avec notamment les épreuves du 10000m femmes et du 20000m Hommes, qualificatifs pour les «France».
- Julien Bartoli a remporté, dimanche, les 10 km de Bussy-Saint-Georges, en 31'47", devant plus de 400 participants, démontrant une belle forme.

## Coupe Nationale U15

# La sélection Corse n'a pas démérité

En raison de péripéties liées à des problèmes de transport aérien, la Délégation insulaire a été contrainte de se rendre au rassemblement de Clairefontaine avec un jour de retard. Elle a été, de ce fait, pénalisée d'un match perdu par forfait. Cela ne l'empêcha pas de réussir une belle coupe nationale en arrachant, avec un certain bonheur, une remarquable cinquième place.



our éliminer la fatigue du voyage, le staff technique après l'installation des joueurs, avait mis en place un décrassage sur le stade Michel Platini mis à sa disposition par les services du Centre National. Une initiative qui devait permettre aux jeunes insulaires, dès le lendemain, de participer aux tests.

Dès l'après-midi, ils affrontaient leurs homologues de la **Polynésie**. Un choc qui permettait aux jeunes insulaires de s'imposer largement **4 à 1** en faisant participer la totalité de l'effectif.

Une victoire obtenue avec la manière et avec, à la clé, du beau jeu et quatre buts fort bien amenés selon l'avis général des observateurs de la **DTN** qui ont pu se rendre compte du potentiel certain des insulaires.

Le jour suivant, après une séance vidéo, dans l'amphithéâtre du centre, concernant les gestes qui sauvent et la nécessité d'un défibrillateur lors des séances d'entraînement et les matchs, les insulaires furent opposés l'après-midi à une formation très aguerrie du Languedoc-Roussillon. Volontaires, les joueurs de l'île de Beauté remportèrent un succès mérité 2 à 1 grâce à leur enthousiasme, leur solidarité et leur courage.

Un match que les techniciens firent suivre d'une séance de décrassage pour éliminer la fatigue.

Ils devaient par ailleurs et dans le même esprit, inscrire le vendredi

matin après le petit-déjeuner, une promenade de récupération et une sieste réparatrice après le repas de midi afin de préparer au mieux le match de qualification qui les attendait face à l'**Aquitaine**.

Un troisième choc qui a vu la sélection corse obtenir un méritoire partage des points 0 à 0 avec, de nouveau, des intentions dans le jeu et quelques occasions de but.

Des résultats qui, au final, leur ont permis de terminer Cinquième de cette **Coupe Nationale U. 15.** 

Une belle récompense pour le staff technique composé de Paul Gérard Savelli (CTR), et de Jean-Luc Luciani (CDFA).

## Composition de l'Équipe

FILMONT Nicolas (SC Bocognano); CASANOVA Lisandru (AC Ajaccio); ILTIS Romain (AC Ajaccio); ORENGO Cédric (AC Ajaccio); CHABERT Marc (SC Bastia); LECA Vincent (AC Ajaccio); AZZIOUI Azzedine (SC Bastia); AINE Hugo (SC Bastia); LIBBRA Lucas (AC Ajaccio); FANUCCHI Guillaume (AC Ajaccio); MONTI Xavier (AS Porto-Vecchio); FOURNI Corentin (SC Bastia); GIAMBERNARDI Sébastien (SC Bastia); IBAYI Christopher (SC Bastia); BLANC Marc-Antoine (SC Bastia); BENVENUTI Ange-Toussaint (GC Lucciana). Responsable de délégation: **M. Georges JACOMO.** 

#### Finale du Challenge Alex Stra

# Le Gallia Lucciana domine l'A.J.Biguglia

Cette superbe finale du Challenge Alex Stra qui s'est jouée sur le magnifique stade Jean Filippi à Vescovato s'est avérée passionnante entre ces deux équipes de PHA, occupant, il est vrai, le haut du tableau, et les nombreux spectateurs ne pouvaient mieux rêver.

#### Stade Jean Filippi de Vescovato.

Arbitrage de M. Sernaglia, assisté de Messieurs Mouysset et Loth.

Délégué : Joseph Poli.

Buts de Hodost (15<sup>ème</sup>) et Morellini (20<sup>ème</sup>) pour le Gallia.



**GALLIA LUCCIANA:** Fontana, Zamboni, Sabattini, Gaspari, Angelini, Graziani, Morellini, Roccabianca, Hodost, Vadella, Guazzagalopa, Santini, Pinasco, Vignoli.

n s'attendait, il est vrai, à un choc indécis, mais les **Luccianais**, mieux préparés, allaient assommer les **Bigugliais** dans les vingt premières minutes en scorant par **Hodost** (15<sup>ème</sup>) et **Morellini** (20<sup>ème</sup>).

Dès lors, **Sabattini**, très en verve, et ses coéquipiers allaient maîtriser leurs rivaux bigugliais, confirmant leurs bonnes dispositions. **Hodost** avait montré la voie. A la récupération d'un corner, le Luccianais reprenait de la tête et surprenait le gardien **Grincourt** qui restait sans réaction.

Cinq minutes plus tard, **Morelllini** mis sur orbite par le maître à jouer **Sabatini**, gagnait son duel avec le portier bigugliais et doublait la mise.

C'était, en quelque sorte, un break décisif d'autant plus que l'**AJ Biguglia**, qui avait bénéficié d'un penalty suite à une main dans la surface, ne parvenait pas à se remettre en selle, le Capitaine **Lucciani** expédiant le ballon au-dessus de la cage du gardien **Fontana**.

Ce coup du sort n'allait plus permettre aux **Bigugliais** de renverser une situation que maîtrisaient avec une grande volonté les **Luccianais** qui s'envolaient dès lors vers un succès, terni à douze minutes de la fin par la blessure d'**Aurélien Bagnis**, victime d'une fracture de la jambe. Un coup dur pour le sympathique **Bigugliais** a qui nous souhaitons une prompte quérison.

Dès lors, le cœur n'y était plus côté bigugliais et **Lucciana** terminait au petit trot cette fin de rencontre, s'assurant un succès amplement mérité.

Le trophée était remis au Capitaine du Gallia Philippe Gaspari par Pierre Stra, frère du regretté Alex Stra, en présence du président de la Ligue Corse Marc Riolacci.

On signalera également la présence appréciée de **José Galletti**, maire de **Lucciana**, lui aussi très heureux de cette victoire et félicitant les joueurs du Président **Pierre Joseph Santini** qui vont également réintégrer la division d'honneur la saison prochaine. Une brillante année qui semble annoncer une arrivée en division d'honneur avec confiance.

Pierre Stra remet son trophée au Capitaine du Gallia, Philippe Gaspari, en présence du président de la Ligue Corse, Marc Riolacci





**A.J. BIGUGLIA:** Grincourt, Rougier, L. Micaleff, L. Patacchini, Bagnis, M. Lucciani, C. Patacchini, Marchi, Franceschetti, Sauli, Tassy, Sisco, K. Lucciani, Bartoli.

L'AGENDA

# A Settimana

23<sup>ème</sup> semaine de l'année

#### du 4 au 10 juin 2010

Les fêtes : le 4, Clotilde - le 5, Igor - le 6, Fête du Saint Sacrement, Norbert - le 7, Gilbert le 8, Médard - le 9, Diane - le 10, Landry.

22esima settimana di l'annu da u 4 a u 10 ghjugnu 2010

E feste : u 4, Cluttilda - u 5, Bunifaziu u 6, Norbertu - u 7, Ghjilibertu u 8, Medardu - u 9, Filicianu. Anna Maria -10, Landericu.

#### L'info insolite

#### **Bizarre**

Un récent sondage réalisé aux États-Unis révèle que 34% des Américains croient aux revenants ainsi qu'aux passages d'OVNIS dans le ciel. Selon la même enquête, 23% des Américains affirment avoir déjà vu un revenant ou, tout au moins, avoir ressenti sa présence!

#### La bonne idée

Fin mai, le **Brésil** a approuvé à l'unanimité une loi écartant les hommes politiques corrompus de la vie publique. Ceci sous la pression d'une initiative de la société civile qui a déposé une pétition signée par deux millions et demi d'électeurs. Au cours des dernières années, de graves scandales de corruption, malversations et détournements de deniers publics ont éclaboussé le **Parlement**. La nouvelle loi prévoit que tout homme condamné en justice pour une quelconque faute, outre une sanction pénale, ne soit plus éligible pendant huit ans.

#### Conséquences volcaniques

Au terme du seul mois d'avril dernier, la **Commission européenne** estimait déjà à 2,5 milliards d'euros le coût pour le secteur du transport relatif à l'éruption du volcan islandais **Eyjafjöll**. Un montant qui concerne principalement les compagnies aériennes, les aéroports et les voyagistes.

#### Toujours pas éradiquée

Malgré 36 millions de personnes qui ont pu être soignées entre 1995 et 2008, la tuberculose est encore à l'origine de 1,8 million de morts chaque année, essentiellement dans les pays pauvres. La cause étant notamment le problème d'un dépistage insuffisant, qui demande des moyens financiers massifs. La tuberculose, qui reflète le niveau de pauvreté d'un pays et les

disparités en matière de santé, ne peut plus être «la petite sœur négligée» indiquent les chercheurs

#### Un salon de plus...

Dans un pays où le divorce est encore un problème tabou et où les valeurs de la famille sont essentielles, face à la constante augmentation du nombre des divorces, l'Italie organise, pour la première fois, un salon *«pour réussir sa séparation»*. Un salon qui, aussi, fait couler beaucoup d'encre.

#### Soucieux de l'environnement!

Dans le sud de l'Italie, le maire du village de Furore, qui sans doute n'a aucun autre problème important à régler pour ses administrés, leur fait savoir qu'il déteste... les nains de jardin. Ceci à tel point qu'il a interdit aux habitants de sa commune d'en placer dans leur propriété sous peine d'amende. La raison invoquée : «atteinte à l'environnement naturel».

#### L'ACTU DANS LE RÉTRO

▶Le 5 juin 2005, les Suisses adhéraient à l'espace Schengen, réduisant par là les contrôles aux frontières pour les ressortissants des quinze pays ayant déjà apporté leur accord à ce principe.

▶Le 6 juin 1951, les derniers criminels de guerre nazis condamnés lors des jugements de Nuremberg étaient exécutés par pendaisons.

▶Le 7 juin 2006, le tribunal administratif de Toulouse condamnait l'État français et la SNCF pour leur participation à la déportation de juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le 8 juin 1962, à Genève, un accord américano-soviétique pour des recherches spatiales dans le domaine météorologique était signé.

► Le 9 juin 2004, le gouvernement israélien adoptait le plan de retrait des Territoires occupés, comme l'avait proposé Ariel Sharon.

BULLETIN D'ABONNEMENT 1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €	
Nom :	UNFORMATEUR Corse Nouvelle
Prénoms :	① Service Abonnements
Adresse : Code Postal :	1, Rue Miot - BP 213 20293 Bastia Cedex Tél : 04.95.32.04.40 Fax : 04.95.32.02.38 E-mail :redaction@informateurcorse.com

#### **VAGABONDAGE**

Comme le monstre du Lockness, de temps en temps renaît un «Robin des bois». Mais pour les gens de ma génération il n'y en a qu'un : le très bel Errol Flynn. Souvenir, souvenir...

La rétrogradation du Sporting en National m'a ramené en arrière et dans ma mémoire, j'ai revu des moments fastes Je me souviens – c'était hier – de l'époque où la division d'honneur était l'instance suprême du football corse. Le Sporting avec ses Luccini, Cinquini, Pasqualetti Le CAB avec Mosca, Mori, Giuntini, Tagliagozzi Le FCB avec Massiani, Severoni, Stefani L'Etoile avec Fontana, Vescovali, Bonci

En terre ajaccienne, Federicci,
Gentili, Marcaggi à l'ACA.
Le Bistrot, avec Mari, Spinosi,
Marcucci
L'OA, fort de ses Alata, Pieri,
Coque
Sans oublier Corte avec Dume
Colonna, Ferracci, Albertini et
Porto-Vecchio, qui comptait sur
les Andrietti et autres Colonna
Cesari.

Puis, quelle fête! L'accession en Seconde Division et l'arrivée des Ferrier, Zenier, Melkoufi et le retour au pays d'Etienne Sansonetti qui fut deux fois meilleur buteur français, avec le Sporting et avec l'ACA où il côtoya le merveilleux Jean-Jean Marcialis...

Avec l'éclosion, à Bastia, des jeunes Piereschi, Panisi, Fontana.

Bien sûr, fin du fin, la Premiere Division avec les Kanyan, Zimako, Rep, Milla et, crack des cracks, Dragan Djazic! Et comment oublier l'épopée européenne avec Papi et de Zerbi

N'oublions pas non plus le GFCA et ces titres de Champion de France Amateur.

Oui, j'ai vécu là de fabuleux moments comme cette victoire, à Marseille, de la Corse contre la France 2 à 0 ! Chi bellu tempu !

**Toussaint Lenziani** 

#### CONCOURS INTERNATIONAL DE DANSE

# L'école «Art et sport» de Folelli récompensée

L'école de danse Art et Sport a de nouveau été récompensée pour son travail en remportant quatre médailles d'or et trois médailles d'argent au Concours National de la Danse qui s'est déroulé pendant la semaine de l'Ascension, à Vannes en Bretagne.

ette phase finale réunissait pas moins de 2800 danseurs venus de toute la France, d'Outre mer, de certains pays d'Europe comme l'Espagne, la Belgique et la Roumanie. Au total, plus de 1500 passages dans divers styles (classique, contemporain, Modern'jazz, Hiphop, «autres styles»...) et dans différentes catégories au niveau des âges.

Le jury était composé de grands noms de la danse comme, pour la partie Jazz, Hip Hop et contemporain, Alexandra Leblans (ex-danseuse de la compagnie Hubert Petitfar, formatrice au Diplôme d'Etat au centre Choréa), Olivier Coste (danseur soliste à Turin, directeur pédagogique et formateur Examen Aptitude Technique), Sadock Khechana (danseur soliste des ballets Jazz Art, Directeur pédagogique des Espaces Pléiade de Paris et de Vichy - centre habilité par le Ministère de la culture -, responsable des formations D.E et de la formation de l'artiste interprète), Nadir Benbelaid (professeur et formateur au D.E., chorégraphe et directeur artistique de la compagnie Imago, danseur soliste des ballets Jazz Art de Paris, Conseiller artistique chargé de missions de la ville de Colombes), Marion Pelletti de la formation Hip Hop au Millénium danse complex de Los Angeles, membre du groupe «So United Crew» (jury Hip Hop), et Lisa Landri, diplômée de danse contemporaine et de danse jazz, Professeur danseuse et chorégraphe (jury contempo-

C'est avec un bonheur bien légitime que les élèves, les familles et bien sûr le professeur **Ingrid Puccio** ont savouré cette victoire.

Et l'occasion nous est donnée de participer à cette fête de l'école de danse **Art et sport de Folelli** qui donnera son gala de fin d'année le mercredi 9 juin à 20h30 sur la scène du **théâtre municipal de Bastia**.



Sandrine Piazzoli, médaillée d'or en individuel et en groupe, a fait très forte impression avec sa chorégraphie sur le chant «U lamentu di u castagnu »



Volte-face gagnante pour Andréa Dolovici et Sabrina Paoli



Un sourire qui en dit long sur le dynamisme d'Emilie Mangantini, médaillée d'or en hip hop

# Un palmarès tout en or et en argent

#### Médailles d'Or

Individuel Hip Hop, Préparatoire (8 – 11 ans): Emilie Mangantini
Duo jazz préparatoire: Andréa Dolovici et Sabrina Paoli «Volte face»
Individuel Contemporain, catégorie 4, formation E.A.T (16 – 25 ans): Sandrine Piazzoli avec une création sur «U lamentu di u castagnu», interprété spécialement pour cette chorégraphie par Mathieu Maestrini, artiste musicien originaire comme la lauréate de Cervioni

Groupe «autre style», catégorie 4, ballet intitulé «De l'obscurité à la lumière», interprété par Sandrine Piazzoli, Olivia Prunetta, Madeleine Cimignani, Marine Pellegrini, Cecilia Napoli, Annette Desideri, Cindy Dongradi.

#### Médailles d'argent

Individuel «autre style», catégorie 4, formation E.A.T : Olivia Prunetta, dans «Etat second» ;

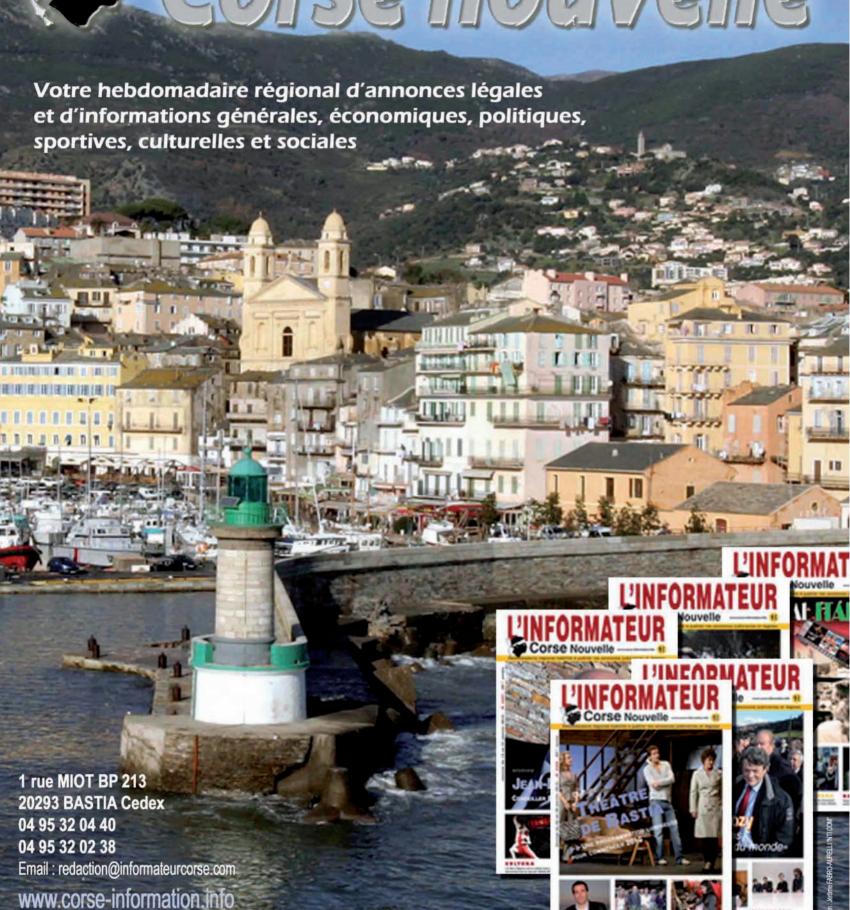
Individuel jazz préparatoire : Andréa Dolovici

Groupe « autre style » catégorie 3 (11-16 ans) : création intitulée « Shaoline », interprétée par Chloé Greco, Stéphanie Lebourgeois, Melissa Orsi, Victoria Braconi, Morgane Leuthy, Soizic Marin, Andrea Desideri.

#### Partenaires associés à cette belle réussite

L'association Art et Sport, située à Folelli, à l'Espace Casinca, tient à remercier toutes les personnes, les parents, les commerçants, ainsi que les communes et collectivités qui, grâce à leur générosité, ont permis aux élèves de participer à ce concours. Des remerciements qui s'adressent tout particulièrement au Conseil Général de la Haute Corse, aux mairies de Folelli, Santa Lucia di Moriani, Sorbo, Venzolasca, aux animateurs Michel et Patricia Albertini, aux commerçants et autres occupants de l'Espace Casinca (cabinet de Kiné, bureau de tabac de Paoli Pascal, centre « Optic Lunettes », laboratoire « Fureste 2 », salon de coiffure « New Image », agence « Themis Immobilier », aux commerçants de Folelli (magasin de chaussures « Impulsion », Ducret Philippe, Hyper U, boutique «Vis ta Vie», magasin de fleurs, boulangerie Zia Anghjulella), à Poli Nicolas, Kinésithérapeute sur Moriani et Folelli, aux commerçants de Moriani (Frantz Danielle « centre commercial Champion », restaurant « U Catagnu » Moriani, Look N'Glam, boucherie « Les 2 M », assurances Aviva, M. Lo Monaco, magasin de chaussures Anna Livia, bar L'Icone Café, pressing Pelli centre commercial Casino, boutique magasin Esprit d'enfants, cafeteria Le Dolce, agence immobilière Costa Verde, supermarché Casino), ainsi qu'au «Flibustier » restaurant glacier du Port de Taverna et aux «Poulets bastiais».





Crée en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire, l'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs, dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île